

Le Petit Parisien

DEUX LONGUES CONVERSATIONS HIER ENTRE MM. MAC DONALD, HERRIOT ET LEURS CONSEILS

UNE TROISIEME CE MATIN

Le Premier britannique compte repartir pour l'Angleterre dans la soirée

L'incident qu'il qualifiait hier soir, aux Communes, de « tempête dans une tasse de thé », mais qui l'a obligé à se soustraire pendant quarante-huit heures à ses obligations parlementaires, n'a pas fait perdre sa bonne humeur à M. Mac Donald. C'est le visage souriant qu'il a débarqué à Boulogne, après une traversée remarquablement calme, pendant laquelle il n'avait pas quitté le pont supérieur du paquebot ni cessé de deviser gaiement avec ses lieutenants, sir Eyre Crowe et le colonel Waterhouse.

D'aucuns s'attendaient à le voir tel que l'ont représenté de récentes photographies, en veston de sport et en pantalon court, coiffé de la large casquette d'où s'échappent quelques mèches blanches indociles et sa fidèle pipe de bruyère à la main. Ils ont été déçus. Le Premier britannique avait abandonné pour ce voyage le complet veston rétrograde dans lequel il nous était apparu, l'autre dimanche, en compagnie de M. Herriot, sur la terrasse des Chequers, puis gravement allongé dans la colline gagnée qui domine, d'un côté, le parc et ses vallonnements boisés et, de l'autre, la vaste plaine verdoyante du Buckinghamshire. Il était simplement en veston gris foncé, sans perruque, malgré l'air vif, et, bourgeoisement coiffé d'un melon noir. Quant à sa pipe, elle reposait... momentanément, au fond d'une de ses poches.

Sur le quai, peu de monde. L'heure — midi trente — n'est pas propice aux manifestations populaires. Boulogne déjeune. L'accueil des cinq ou six douzaines de curieux qui l'ont escorté au sous-préfet et au consul de Grande-Bretagne, venus saluer M. Mac Donald, n'en est pas moins cordial et le Premier rit de bon cœur, en entendant, tandis qu'il gagne à larges enjambées le wagon qui lui a été réservé, quelques-uns de ses compatriotes lui souhaiter familièrement : « Good luck ! Mac » (Bonne chance !).

DANS LE TRAIN DE BOULOGNE AVEC M. MAC DONALD

Il salue, remercie, donne quelques poignées de main au passage. Son regard s'illumine et ses yeux clignent malicieusement en reconnaissant, quelques figures aperçues récemment aux Chequers.

— Ah ! Ah ! vous revolez ! Vous m'accompagnez à Paris ? Eh bien ! on fera route ensemble. Seulement, vous savez...

Il n'en dit pas plus long, mais on comprend. Ce « vous savez » signifie qu'il n'est pas disposé à être très loquace. Le wagon installé dans son compartiment-salon où l'ont accompagné le sous-préfet et le consul qui, bientôt, prennent congé. Cependant, la foule a grossi. Elle se presse maintenant autour du wagon et, comme le train s'ébranle, une ovation éclate. M. Mac Donald se précipite à la portière. Les têtes se découvrent, les chapeaux et les mouchoirs s'agitent. On crie : « Vive Mac Donald ! Hurrah ! Vive l'Entente cordiale ! » Le premier ministre est rayonnant. La glace est rompue.

Maintenant, déclare-t-il, allons au restaurant. Après un bon déjeuner français, on est toujours mieux disposé.

Certains Ecosais n'en parlent pas pour cela plus volontiers et M. Mac Donald est de ceux-là. Nous nous en étions déjà aperçus aux Chequers et j'en ai fait à nouveau l'expérience. J'ai su néanmoins que ce qui s'est passé en France depuis une semaine, le sursaut qui s'est produit et qui a fait se cabrer l'opinion publique lui paraît incompréhensible. Quand il en a eu connaissance, dans le Pays de Galles, il en a été profondément surpris, si surpris même qu'il n'a pas hésité à rentrer immédiatement à Londres pour en chercher l'explication, car il ignorait la teneur exacte des lettres d'invitation et du memorandum qui y avait été joint.

Quand il a la coupe, son étonnement n'a pas diminué, mais les conséquences de l'incident, le malaise que ce dernier avait provoqué et le contre-coup qu'il pouvait avoir sur le succès de la prochaine conférence lui sont apparus d'un sérieux que M. Herriot ne l'avait pas prié de cacher à Paris. Il est par lui-même l'initiative de ce voyage.

S'il effectue ce déplacement, en pleine session parlementaire et à un moment où sa présence à Londres est particulièrement nécessaire, ce n'est pas, m'a-t-il déclaré, quelque chose de près le Premier anglais, pour rendre un service personnel à M. Herriot, comme d'aucuns l'ont prétendu. Ce qui importe, à son avis, c'est de faire l'impossible pour que les divergences de vues franco-britanniques disparaissent, pour que l'accord s'établisse à la conférence de Londres et qu'on arrive à mettre en œuvre le plan Dawes.

Le malentendu de ces jours derniers a souligné certaines de ces divergences — peu nombreuses, il est vrai, mais importantes. Il faut essayer, sinon de les dissiper complètement, du moins de les atténuer et de s'entendre. M. Herriot a estimé, avec raison, que cela n'était possible qu'en reprenant les entretiens cordiaux des Chequers. C'est également l'avis de M. Mac Donald, et c'est pour cela qu'il est immédiatement parti pour Paris. Mais le Premier britannique persiste à penser qu'on n'y parviendra qu'en s'en tenant au programme des experts et en n'introduisant pas dans la discussion des questions nouvelles, dettes, sécurité, par exemple, qui n'ont pas nécessairement dans le cadre de ce programme et qui, en



MM. Herriot et Mac Donald sur le pont des Affaires étrangères

complicant le problème, risqueraient de tout faire échouer. C'est là, selon lui, la raison pour laquelle toutes les précédentes conférences internationales n'ont abouti à aucun résultat pratique. Aux Chequers, lord avait été entendu qu'on romprait avec cette méthode, qu'on séparerait les questions et qu'on résoudreait les difficultés les unes après les autres. Il faut s'en tenir là. L'accord est possible et doit s'établir sur la mise en œuvre du plan Dawes. Il faut le réaliser tout de suite, sans vouloir faire plus, sinon c'est encore l'échec général et celui lui-même des conséquences. C'est parce qu'il voit là la condition sine qua

LA JOURNEE AU QUAI D'ORSAY ET A L'AMBASSADE D'ANGLETERRE

Le train qui amenait à Paris M. Ramsay Mac Donald, qu'accompagnent sir Eyre Crowe, le colonel Waterhouse et M. Selby, devait entrer en gare du Nord à seize heures cinq minutes. Il arriva avec trois minutes d'avance. Sur le quai, attendant le Premier anglais se trouvaient M. Chautemps, ministre de l'Intérieur ; M. Dalbiez, ministre de la Région libérée ; M. Bovier-Lapierre, ministre des Pensions ; M. Raynaldy, ministre du Commerce ; M. Justin Godart, ministre du Travail ainsi que M. de Fougères, directeur du protocole ; M. Bergery, chef de cabinet, lord Crowe et de nombreuses personnalités britanniques.

Mais, par suite de cette avance de trois minutes, M. Herriot n'était pas encore là. Il n'arriva qu'à 16 heures exactement.

M. Herriot, en apercevant son collègue, hâta le pas et s'exclama en souriant, tandis que le Premier anglais lui donnait un chaleureux shake-hand, et affirmait avoir fait un excellent voyage.

Après les présentations, les deux Premiers suivis des personnalités présentes gagnèrent la sortie. Plusieurs milliers de spectateurs péniblement maintenus par le service d'ordre, leur firent une réception enthousiaste. Aux acclamations qui saluèrent M. Mac Donald et Herriot, se mêlèrent de nombreux cris de : « Vive la paix ! »

Et, tandis que les voitures officielles s'éloignaient, quelques contre-manifestants exprimèrent leur opinion de manière assez bruyante. Mais les agents de M. Guichard, directeur de la police municipale, qui dirigeait le service d'ordre, eurent bientôt fait de les disperser.

M. Mac Donald demeurera pendant son séjour à Paris à l'ambassade d'Angleterre.

Après un court arrêt à l'ambassade de Grande-Bretagne, MM. Mac Donald et Herriot, accompagnés de MM. Camerlynk, interprète officiel du conseil suprême, et Bergery, chef de cabinet des Affaires étrangères, arrivèrent au Quai d'Orsay, à 4 h. 55. Un thé fut aussitôt servi, qui permit au Premier anglais, légèrement grimpé, de se délasser des fatigues du voyage.

Quelques minutes plus tard, une seconde voiture amenait lord Crowe, sir Eyre Crowe, le colonel Waterhouse et M. Selby, auxquels se joignait, dans le cabinet présidentiel, MM. de Peretti de la Rocca, Seydoux et Parmentier.

A 5 h. 30, les ministres et leurs collaborateurs entrèrent en conférence. Celle-ci se prolongea jusqu'à 8 heures.

A l'issue de la conversation, M. Herriot reconduisit lui-même ses invités britanniques jusqu'au ponton et les deux Premiers se serrèrent vigoureusement la main, en se disant au revoir jusqu'à 9 heures et demi. Comme les représentants de la presse française et étrangère, avides de nouvelles, se pressaient autour de M. Herriot et lui demandaient son impression, le président du Conseil se borna à déclarer que l'entretien n'avait fait que commencer, qu'il se continuerait le soir même et ce matin et que, pour l'instant, on devait se contenter d'un bref communiqué.

Quelques instants après, la note suivante était distribuée à la presse : MM. Mac Donald et Herriot et l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, assistés de sir Eyre Crowe, du colonel Waterhouse, de M. Selby, de MM. de Peretti de la Rocca, Seydoux, Parmentier, Bergery et Camerlynk, ont repris à 5 h. 30, dans le cabinet du président du Conseil, leur conversation au point où ils l'avaient laissée dans l'entrevue des Chequers.

M. JEAN CHIAPPE DEVIENT DIRECTEUR DE LA SURETE REMPLACANT M. MARLIER NOMME PREFET DE LA CORSE

Le conseil des ministres qui s'est tenu hier matin à l'Élysée a été saisi par M. Camille Chautemps, ministre de l'Intérieur, d'un premier mouvement administratif ayant pour point de départ la nomination de M. Chiappe comme directeur de la sûreté générale en remplacement de M. Marlier, nommé préfet de la Corse. M. Minier, préfet de Lot-et-Garonne, est nommé directeur du personnel au ministère de l'Intérieur en remplacement de M. Tardif appelé à d'autres fonctions. M. Thomé, préfet de la Corse est nommé préfet de Lot-et-Garonne. [Le nouveau chef de la sûreté générale, M. Jean Chiappe, est né le 3 mai 1878, à Ajaccio. Entré au concours à l'administration centrale du ministère de l'Intérieur, comme rédacteur, le 18 juin 1899 ; a gravi les différents échelons de la carrière administrative. A été, de nombreuses reprises, chef du cabinet du secrétaire général au ministère de l'Intérieur et collaborateur de MM. Briand, Klotz et Renoult, ministres de l'Intérieur. A été nommé directeur du contrôle et de la comptabilité le 13 juillet 1923.]



M. Chiappe est officier de la Légion d'honneur.

PAS DE CONVOCATION DE RESERVISTES EN 1924

Contrairement aux instructions données par le précédent ministère, en vue d'une convocation à l'autonne prochain des réservistes de la classe 1924 pour une période d'instruction, cette période n'aura pas lieu. L'agence Fournier croit savoir que tous les corps d'armée auraient reçu l'ordre d'arrêter l'exécution de toutes les mesures préparatoires.

UNE DECLARATION DE M. HERRIOT SUR LE REGIME DE L'ALSACE-LORRAINE

Le président du Conseil a fait, hier, vers trois heures et demie, une courte apparition au Sénat à l'instinct même de M. Morand, rapporteur du projet sur la réglementation des loyers venant de terminer son exposé. La discussion fut aussitôt interrompue et M. Herriot monta à la tribune.

De m'excuse, dit-il, de ne pouvoir répondre aujourd'hui aux interpellations sur la politique extérieure, étant obligé de m'entretenir avec le premier ministre d'Angleterre. Le demande donc au Sénat, d'accord avec les interpellateurs, de reporter à jeudi la discussion des interpellations. Profitant alors de la présence du chef du gouvernement, le général Bourgeois, sénateur du Haut-Rhin, lui fit part de l'émotion qu'il éprouvait les populations de l'Alsace et de la Lorraine à la nouvelle que le gouvernement avait l'intention d'introduire dans les provinces recouvrées les institutions culturelles et le régime scolaire qui sont en vigueur dans le reste de la France.

Les sénateurs de nos trois départements l'Est, dit-il, demandent au gouvernement de rassurer nos populations à cet égard en déclarant que, conformément à des promesses solennellement faites, il ne sera pas porté atteinte à leurs droits établis, signes de concert avec la représentation des départements déshérités, et qu'aucune mesure ne sera prise à cet égard en l'absence du Parlement.

A cette invitation du général Bourgeois, le président du Conseil répondit :

Le gouvernement a confirmé les mesures déjà annoncées par les gouvernements précédents pour la suppression du commissariat général. Les services d'Alsace-Lorraine, rattachés à la présidence du Conseil, seront gérés par un haut fonctionnaire, ayant le titre de secrétaire général ou de directeur général, qui sera chargé de procéder à toutes les informations nécessaires, d'étudier ou de faire étudier sur place, avec le plus grand soin, les problèmes posés et de préparer les projets relatifs aux trois départements recouvrés. Tout projet tendant à modifier le statut actuel sera soumis au Parlement, dont la souveraineté demeure ainsi, pleinement assurée. Le général Bourgeois prit acte de cette déclaration qui rassura, ajouta-t-il, les populations d'Alsace et de Lorraine en les déclarant sur les intentions du gouvernement.

LA DISCUSSION SUR L'AMNISTIE S'ENGAGERA CET APRES-MIDI DEVANT LA CHAMBRE

Onze orateurs inscrits. Soixante-dix-neuf amendements. Dix orateurs inscrits dans la discussion générale et soixante amendements. Disons-nous hier au sujet du projet de loi sur l'amnistie dont l'examen commencera cet après-midi à la Chambre. A la dernière heure, le nombre des orateurs s'est accru d'un, et celui des amendements s'est élevé à soixante-dix-neuf.

LE GOUVERNEMENT DEMANDERA AUX CHAMBRES DE RETABLIR LE SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT AVANT LEUR SEPARATION

Au nom du gouvernement M. Camille Chautemps, ministre de l'Intérieur, déposera aujourd'hui, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi portant rétablissement du scrutin d'arrondissement pour les élections législatives. En présentant ce projet, le gouvernement a voulu indiquer immédiatement sa doctrine en matière électorale.

Il apparaît avec certitude, dit l'exposé des motifs, que lors de la dernière consultation populaire, l'immense majorité des électeurs s'est nettement prononcée contre le mode de scrutin actuel et ce sera, à coup sûr, répondre aux vœux du suffrage universel que d'adopter le plus rapidement possible la législation en vigueur.

Le scrutin uninominal, qui ne comporte aucune complication, peut être réalisé très facilement. Il jouit incontestablement de la faveur des électeurs qui, sans distinction de parti, apprécient sa simplicité, désirent vivement connaître l'homme auquel ils confient le mandat de les représenter et veulent rester en relation permanente avec lui.

Le gouvernement aurait voulu présenter un système qui, tout en rétablissant le scrutin uninominal, aurait réalisé la péréquation des circonscriptions électorales ; mais ce système assez compliqué aurait soulevé de nombreuses difficultés d'application immédiate : c'est une œuvre de longue haleine que le ministre de l'Intérieur va mettre sans retard à l'étude.

Or, il faut agir vite — c'est-à-dire avant la séparation des Chambres — afin de pouvoir appliquer le scrutin uninominal aux élections partielles qui sont devenues, ou qui deviendront nécessaires. Le mieux est donc de revenir au scrutin d'arrondissement tel qu'il a fonctionné jusqu'aux élections de 1919, le gouvernement se réservant le droit de poursuivre l'étude de cette question. Une seule modification est apportée à l'ancienne loi. Elle porte sur le deuxième tour de scrutin et réduit de quinze jours à huit la durée du ballottage.

Enfin, pour les élections partielles, le gouvernement laissera au Parlement le soin de décider dans chaque cas, par une loi spéciale, la circonscription où il sera procédé aux opérations électorales.

Au Sénat

La nouvelle commission chargée de l'examen de la proposition de M. Louis Soulié tendant à rétablir la loi de 1889, c'est-à-dire le scrutin d'arrondissement pur et simple et le projet voté par la Chambre en faveur du mandat de six ans et du renouvellement par tiers, a été, hier, présidée, M. Jeanneney, vice-président, MM. Maurice Sarraut et Léon Perrier, secrétaires, M. Macé.

Des communications faites par la commission il résulte qu'une opinion quasi unanime s'est manifestée en faveur du retour au scrutin d'arrondissement. Par contre, elle s'est montrée, ainsi que nous l'avons fait prévoir, peu favorable au renouvellement partiel.

Après une discussion à laquelle ont pris part l'auteur de la proposition, M. Louis Soulié, ainsi que MM. Léon Perrier, Sarraut, Roustan, Penancier, Donon et Depierre, la commission, à l'unanimité, a exprimé le désir de faire aboutir le projet avec toute la célérité possible et s'est montrée favorable au retour pur et simple à la loi de 1889. Sur la proposition de M. Maurice Sarraut, la commission s'est prononcée pour le maintien de l'ancienne circonscription électorale sous le régime du scrutin d'arrondissement.

Enfin, la commission a exprimé le désir d'entendre le gouvernement ; elle désignera ensuite son rapporteur.

M. LECUYER PREMIER PRIX D'OPERA



Pas de premiers prix d'hommes ; quelques seconds prix ; un premier prix de femme, tel est le sévère bilan du concours d'opéra et de déclamation lyrique.

Ce premier prix, c'est Mlle Lecuyer qui l'emporta, aux applaudissements du public, conquis par sa belle voix de soprano dramatique.

Mlle Lecuyer est Parisienne. Fille d'un peintre décorateur de théâtre, sa vocation date des premières heures de sa jeunesse. Sportive avec discernement, joueuse de tennis distinguée, elle a, avec un masque expressif, la plastique nécessaire aux grands rôles de l'Académie nationale.

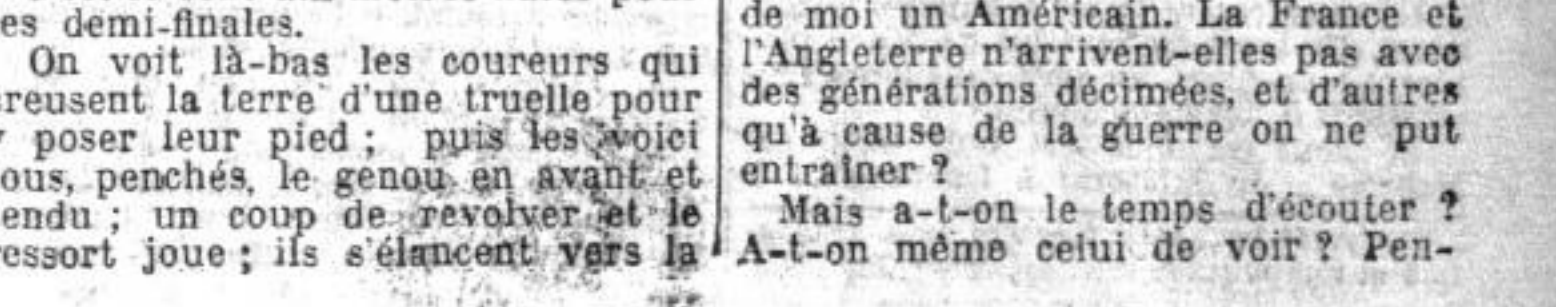
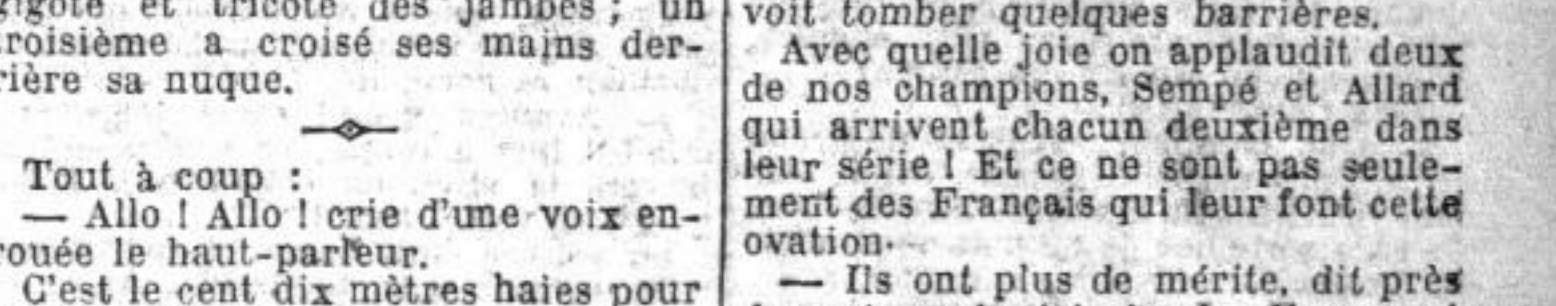
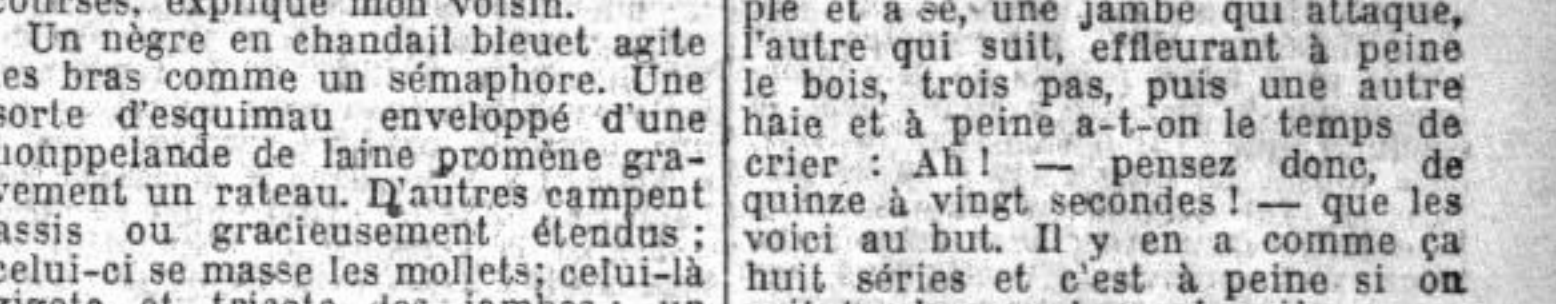
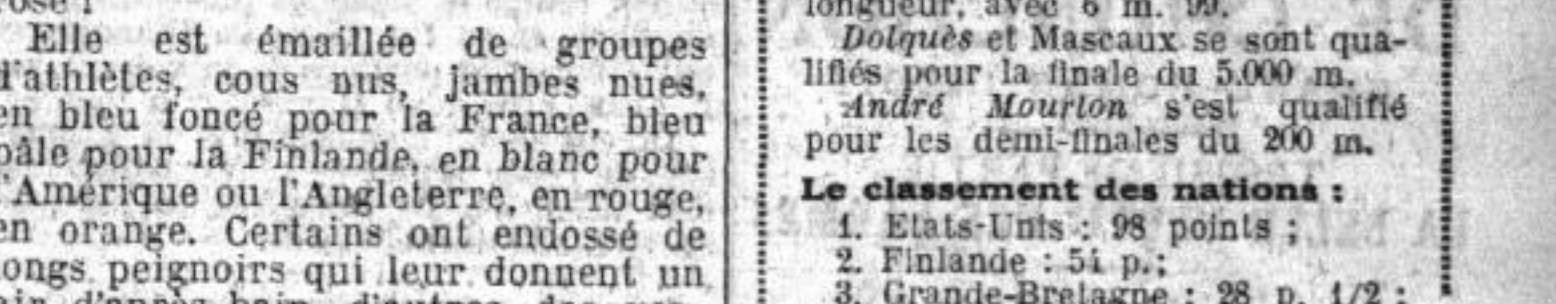
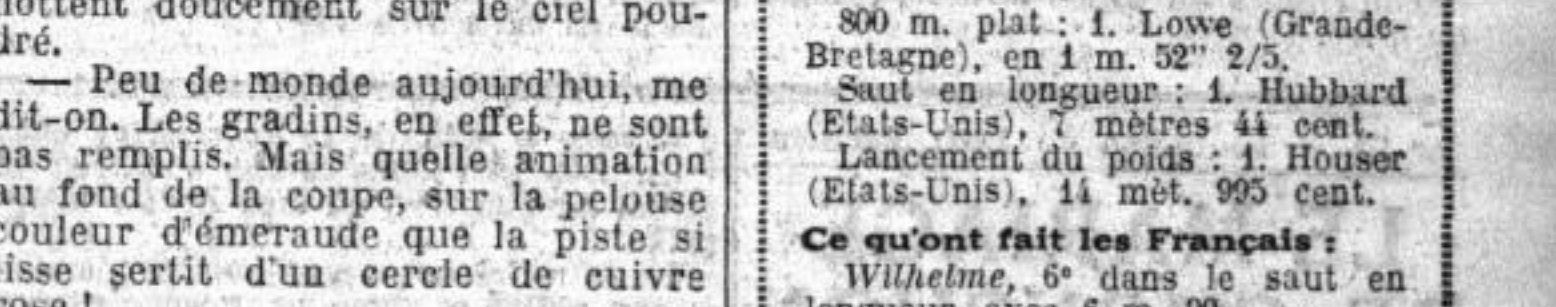
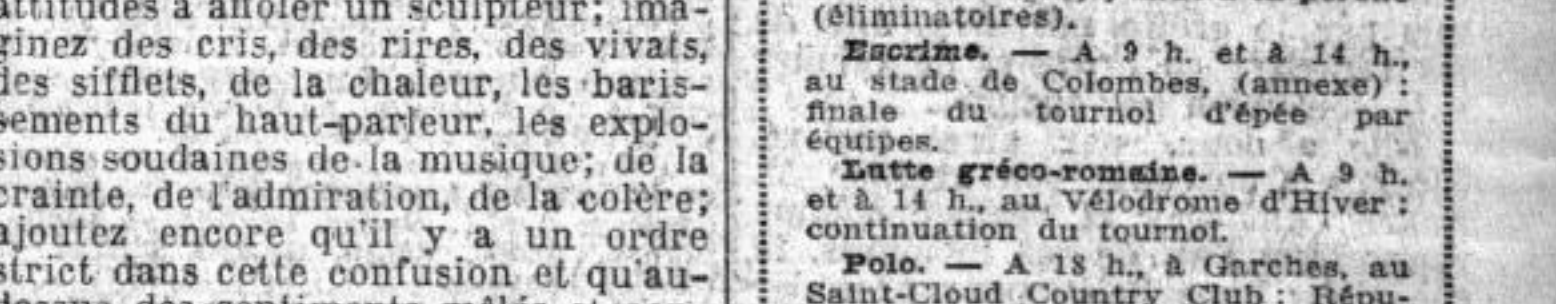
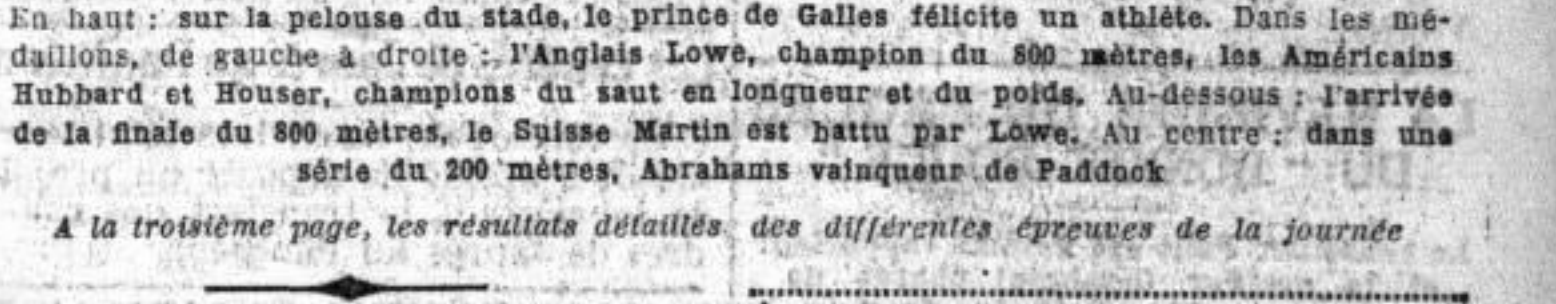
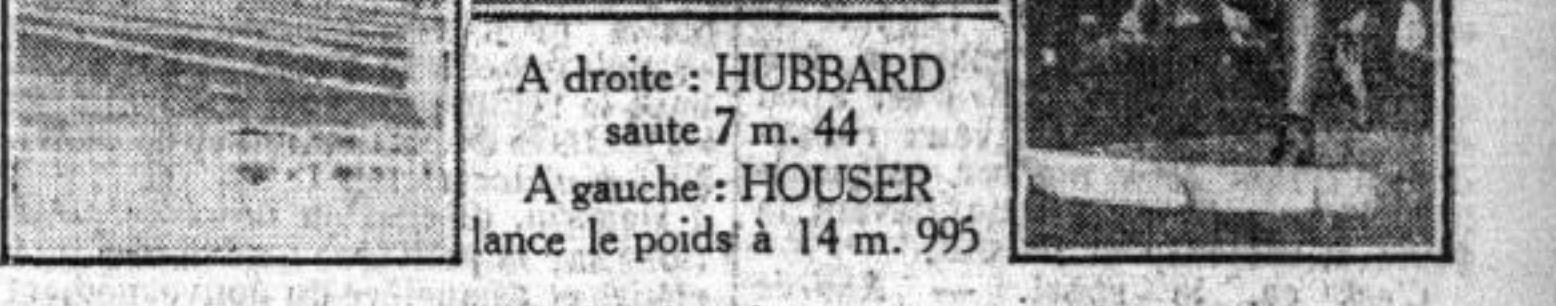
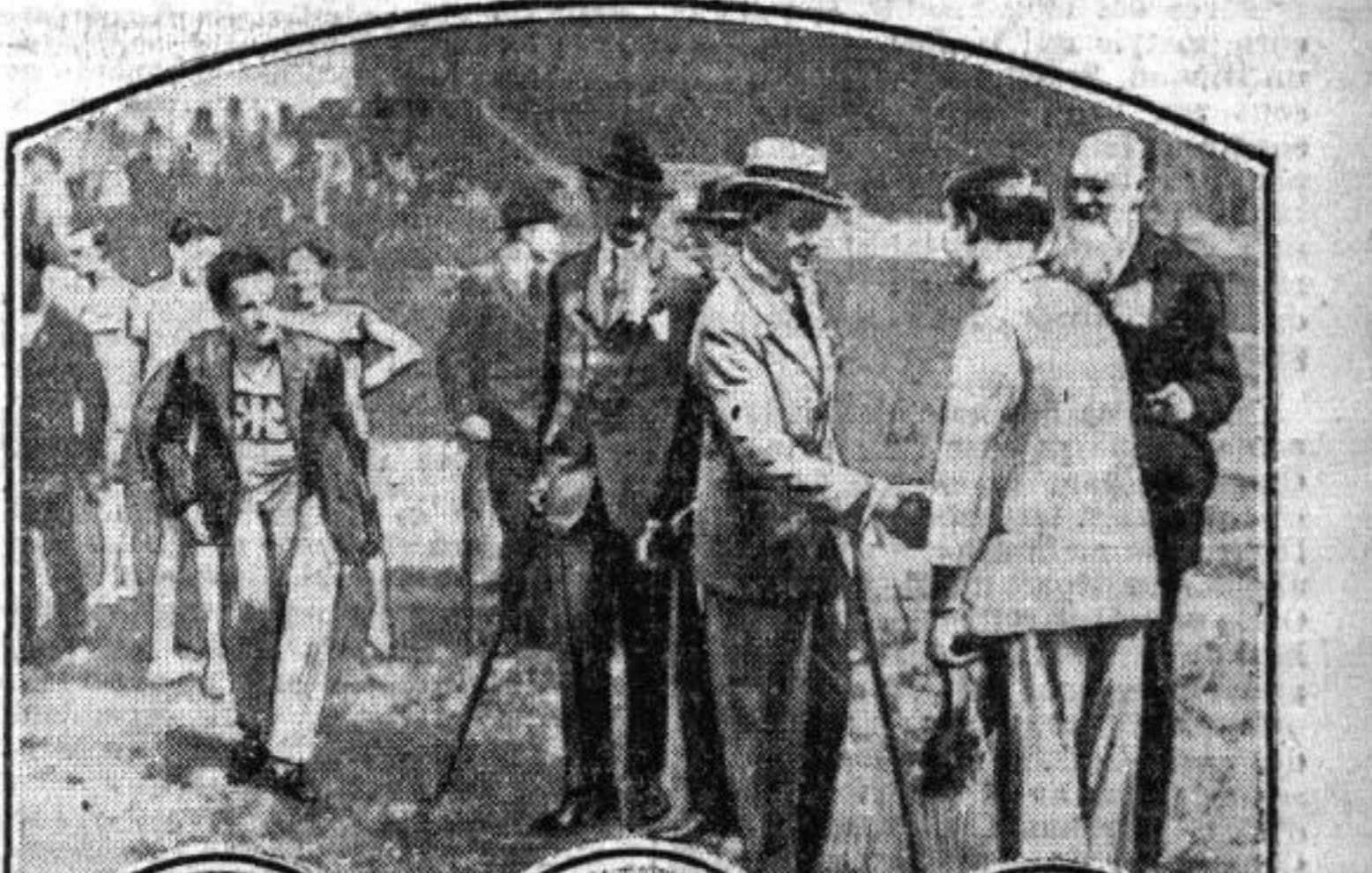
Y rentrera-t-elle ? On ne le peut dire encore. Tout ce qu'on sait, c'est qu'au moment où, proie des photographes et des journalistes acharnés sur ce seul premier prix, elle se débattait sous les feux croisés de l'objectif et de l'interview, M. Rouché vint à passer.

Et quel qu'un lui présenta l'un à l'autre et les laissa seuls. Que dit M. Rouché ? On ne l'entendit pas, car M. Rouché parle toujours mezzo voce, et plus mezzo encore quand il est sur la place publique.

Mais on entendit bien ce que Mlle Lecuyer répondit : — Oh ! merci, monsieur ! — Oh ! quel répondant ce merci ! Nous le saurons sans doute plus tard,

LES ETATS-UNIS EN TETE ET DE LOIN dans le classement général des Jeux olympiques

HIER, LEURS ATHLETES ONT ENCORE REMPORTE DES CHAMPIONNATS CELUI DU SAUT EN LONGUEUR ET CELUI DU LANCEMENT DU POIDS



A droite : HUBBARD saute 7 m. 44. A gauche : HOUSER lance le poids à 14 m. 995.

En haut : sur la pelouse du stade, le prince de Galles félicite un athlète. Dans les médaillons, de gauche à droite : l'Anglais Lowe, champion du 800 mètres, les Américains Hubbard et Houser, champions du saut en longueur et du poids. Au-dessous : l'arrivée de la finale du 800 mètres, le Suisse Martin est battu par Lowe. Au centre : dans une série du 100 mètres, Abrahams vainqueur de Paddock.

A la troisième page, les résultats détaillés des différentes épreuves de la journée

LES EPREUVES D'AUJOURD'HUI

Athlétisme. — A 15 h. au stade de Colombes : 200 m. plat (demi-finales et finale) ; 110 m. haies (finale) ; 3.000 m. steeple (finale) ; 1.500 m. plat (éliminatoires) ; 10.000 m. marche (première et deuxième séries) ; saut à la perche (éliminatoires).

Boxe. — A 15 h. à Garches, au Saint-Cloud Country Club : République Argentine contre Grande-Bretagne.

Tir de chasse. — A 9 h. et à 14 h. au stand Gastinne-Renette, à Issy-les-Moulineaux : tournoi de tir sur pigeons d'argile.

HIER

Trois finales : 800 m. plat : 1. Lowe (Grande-Bretagne), en 1 m. 52" 2/5. Saut en longueur : 1. Hubbard (Etats-Unis), 7 mètres 44 cent. Lancement du poids : 1. Houser (Etats-Unis), 14 m. 995 cent.

Ce qu'ont fait les Français : Willème, 6 m. 90. Doléris et Maseaux se sont qualifiés pour la finale du 5.000 m. André Mourlon s'est qualifié pour les demi-finales du 200 m.

Le classement des nations : 1. Etats-Unis : 98 points ; 2. Finlande : 54 p. ; 3. Grande-Bretagne : 28 p. 1/2 ; 4. Suède : 11 p. 1/2 ; 5. France : 9 p. ; 6. Hongrie, 7 p. 1/2 ; 7. Suisse, 5 p. ; 8. Norvège, 4 p. ; 9. Nouvelle-Zélande, 4 p.

hâte, la franchissent d'un bond souple et a, une jambe qui attaque, l'autre qui suit, effleurant à peine le bois, trois pas, puis une autre haie et à peine a-t-on le temps de crier : Ah ! — pensez donc, de quinze à vingt secondes ! — que les voici au but. Il y en a comme ça huit séries et c'est à peine si on voit tomber quelques barrières.

Avec quelle joie et applaudi deux de nos champions, Sempé et Allard qui arrivent chacun deuxième dans leur série ! Et ce ne sont pas seulement les Français qui leur font cette ovation. — Ils ont plus de mérite, dit près de moi un Américain. La France et l'Angleterre n'arrivent-elles pas avec des générations décimées, et d'autres qu'à cause de la guerre on ne put entraîner ? Mais a-t-on le temps d'écouter ? A-t-on même celui de voir ? Pen-

LE SENAT A VOTE la réglementation des meublés

Après que M. René Renoult, garde des Sceaux, eut déposé, au début de la séance, le projet de loi complétant la législation sur les loyers, le Sénat a abordé, hier, la discussion du projet réglementant les locations en meublé.

M. Morand, le rapporteur, exposa les modifications apportées par la commission de législation au texte voté par la Chambre.

Nous vous proposons, dit-il, de prohiber la transformation en meublé des locaux d'habitation, cela dans le but d'empêcher la diminution de la capacité des logements offerts dans nos villes à la population stable, diminution qui résulte évidemment de la location en locaux meublés. A Paris seulement, on estime que depuis 1920, 50.000 locaux d'habitation ont été transformés en meublés.

Nous vous proposons également de réglementer ces transformations. La Chambre avait décidé que cette prohibition serait applicable pendant cinq ans à partir du 1^{er} janvier 1922 ; votre commission se rallie à la limitation à une durée de cinq ans, mais elle demande que le délai de cinq ans ne prenne origine que de la promulgation de la nouvelle loi. Elle est hostile à toute rétroactivité en cette matière. La loi nouvelle s'appliquera donc aux transformations effectuées d'une population d'au moins 4.000 habitants et dans celles où le dernier recensement a fait ressortir un accroissement de la population municipale ou du nombre des logements.

M. René Renoult, garde des Sceaux, approuva la pleine adhésion du gouvernement aux propositions de la commission, sauf cependant en ce qui touche la non-rétroactivité de la nouvelle loi.

J'approuve pleinement, déclara-t-il, l'extension proposée par la commission de la nouvelle loi aux locaux meublés et aux pensions de famille. Si le texte voté par la Chambre, le Sénat est voté, je l'appuierai devant la Chambre.

L'article premier prohibe la transformation en meublé des locaux d'habitation pendant une période de cinq ans à compter de la promulgation de la nouvelle loi et dans les communes d'au moins 4.000 habitants ou dans lesquelles la population a augmenté depuis le dernier recensement.

Après échange d'observations entre M. Puriel, le rapporteur, et le garde des Sceaux, le point, au départ de la rétroactivité de la loi nouvelle fut fixé au 1^{er} janvier 1924 « sous réserve de l'exécution des contrats ayant reçu date certaine avant le 29 décembre 1923 ».

Aux dérogations prévues à l'article 3, M. François Saint-Maur demandait que la loi ne fût pas opposable aux locations faites exclusivement aux étudiants et étudiantes, insérés régulièrement aux facultés.

M. MORAND. — L'exception demandée par M. François Saint-Maur est d'ordre particulier ; notre loi a une portée générale.

M. FRANÇOIS SAINT-MAUR. — Nous voulons favoriser les foyers d'étudiants ou d'étudiantes. Si en ce qui concerne les logements elle a une portée restreinte, au point de vue moral elle a une portée générale.

Malgré l'opposition de la commission, l'amendement fut pris en considération et renvoyé à la commission, ainsi que l'article suivant, qui concerne les formes de la déclaration et les pénalités pour non-déclaration.

Les derniers articles ne soulevèrent aucune objection et furent adoptés. Deux articles ayant été réservés, la suite de la discussion fut renvoyée à une prochaine séance.

Le Sénat ratifia ensuite plusieurs projets d'ordre secondaire, et notamment la proposition modifiant le régime auquel sont soumises les sociétés de production et de distribution d'électricité.

Demain, discussion des interpellations sur la politique extérieure, intérieure et financière du gouvernement.

Les cendres de Jaurès au Panthéon

Le conseil des ministres tenu hier matin a décidé de déposer un projet de loi portant le transfert des cendres de Jaurès au Panthéon.

INFORMATIONS POLITIQUES

La commission des finances de la Chambre a adopté, sur le rapport de M. Georges Bonnet, le projet de loi portant répartition du fonds de subvention destiné à venir en aide aux départements pour l'exercice 1924.

Le groupe des républicains de gauche de la Chambre a constitué son comité directeur. Les membres du comité sont : M. Puriel, président ; M. Violette, Rignon, Pichet, Rollin, Georges Bureau et Charles Leboucq.

Le groupe parlementaire de défense des médias s'est constitué et a désigné comme président M. Darurat, député de la Loire.

Le groupe des signataires au ministre du Travail, la nécessité d'assurer la vulgarisation des lois récentes, notamment la loi du 1^{er} juillet 1923 sur les allocations aux vieux invalides, a été discutée. Les signataires ont décidé de publier une brochure sur les lois de 1923, et de mettre à l'étude la révision de la loi du 9 avril 1923.

M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, a inauguré hier, à la Malmaison, une remarquable exposition de peintures et pastels de Léon Kaurin, représentant des intérieurs du palais et des paysages du parc.

LA DISTRIBUTION DES PRIX DU CONCOURS GÉNÉRAL

Les épreuves du concours général des lycées et collèges de France remis en faveur depuis deux ans ont retrouvé auprès des maîtres et parmi les élèves le même succès qu'autrefois. Et la cérémonie qui se déroula hier matin dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, pour la proclamation des palmiers de 1924, fut une belle fête intellectuelle.

M. Albert Bayet, professeur au lycée Louis-le-Grand, prononça tout d'abord le discours d'usage. L'orateur ayant fait l'éloge de l'Université et des lauréats, poursuivit en disant sa tristesse de ne pas voir à cette fête tous ceux qui auraient pu être présents ; ceux qui, à la base, sur la plaine ou dans l'atelier, courbés vers le sol, penchés sur l'outil, obligés de gagner peu, mais de gagner tout de suite, ont dû fermer le livre.

Voilà pourquoi aussi je suis sûr d'exprimer le désir profond de l'autorité tout entière en appelant le jour trop longtemps attendu qui verra naître enfin l'école unique, l'école unique, c'est-à-dire l'égalité devant l'étude, l'instruction offerte à tous les esprits, comme l'air s'offre à toutes les poitrines, comme à tous les yeux la lumière.

Discours de M. François Albert. Le ministre de l'Instruction publique qui présidait prit lecture de cette partie du discours de M. Bayet pour développer sa manière de voir sur l'école unique et y intéresser tout son auditoire.

C'est un problème infiniment délicat que celui de la jonction à établir entre les deux ordres d'enseignement primaire et secondaire, de l'enseigner par la méthode de nourrir celui-ci par les meilleurs éléments que celui-là tient en réserve. Dans notre jargon de techniciens, c'est ce que l'on appelle l'école unique. Je vois quelquefois cette conception dénoncée comme une tentative peu noble de nivellement égalitaire. J'en appelle à vous, adolescents d'élite, et je vous demande s'il vous paraît monstrueux, ou seulement faux, qu'un enfant des bannières de l'école primaire fut établi une sorte de grand concours général, à la suite duquel les meilleurs enfants du peuple se verraient conviés à prendre place sur les mêmes bancs que vous.

Les lycéens d'un coin ombrageux pour des intrus ou leur ombrageux pour des braves fraternellement ?

Le grand maître de l'université est consulté tout naturellement appelé à traiter, devant son public attentif, la question de la jonction.

Muni de ses instruments, le docteur s'installa à ses côtés. Toute la journée, il travailla comme un nègre. La Renault n'était plus une voiture, mais un laboratoire. A l'arrivée à Nice, le docteur m'a dit :

— Vous pouvez téléphoner que le nombre des bacheliers du Tour de France est de 16 à 19 millions par mètre cube d'air !

Ce n'est pas sans motif que je vous livre ces calculs, c'est pour vous faire comprendre l'événement de cette étape. Dix-neuf millions de bacheliers arrivent à faire une substance épaisse, qu'aujourd'hui Bottechia disparaît dans cette poussière.

Mais qu'est devenu Bottechia ? L'Italie est sportive. On le vit bien à la frontière. L'Italie était venue acclamer Bottechia. Bottechia n'était pas là. Ce fut du jeli ! Vingt Italiens arrivèrent non étonnés et même émerveillés de leur dire ce que j'avais fait de Bottechia. Bottechia porte le maillot jaune. Il n'y avait pas de maillot jaune dans la course, et c'est à moi que l'Italie s'en prenait.

Mais quarante-cinq gendarmes étant venus me dégriser, je pus repartir d'un pied tremblant. Néanmoins, le fait subsistait : Bottechia était escamoté.

Pour aller de Toulon à Nice, on passe par Menton. Cela peut vous surprendre. C'est ainsi. On ne trouve jamais de chemins assez longs. On ajouta, aujourd'hui, cent kilomètres à la ligne droite.

A Menton, la séance recommença. On vint voir dans mes poches ce que j'avais fait de Bottechia. Alors, je répondis :

— Il est mort ! Et c'est seulement à la faveur de la consternation que je pus m'échapper. Bottechia n'était pas mort. Il avait changé de maillot. Et pourquoi ? Pour éviter d'être porté en triomphe et de perdre la course.

— Et la figure ? lui demande Belenger. — Bottechia lui répondit : — Avec la poussière, on n'a plus de figure.

Alavoine n'a plus la poisse... L'arrivée d'Alavoine ne fut pas mal non plus. La poisse avait quitté. Il parut le troisième. Il était là, au milieu de la rue, épuisé. Mais il gémit la circulation. Un sergent de ville s'approcha :

— Allons, plus vite ! plus vite ! circulez ! Alavoine sortit un couteau de sa besace, le tendit au représentant de l'autorité et d'une voix sans souffler : — Bien, mon vieux. Tu me tout de suite !... — Albert Londres.

Le vice-amiral Lanxade, préfet maritime de Toulon, est élevé au grade de grand-officier de la Légion d'honneur.

SUR LE TOUR DE FRANCE

Dix millions de Français sont en folie et de seize à dix-neuf millions dansent par mètre cube dans l'air autour des coureurs

Philippe Trés, gagnant de l'étape Nice, 8 juillet (de notre envoyé spécial). On s'habitue à tout. Il suffit de suivre le Tour de France pour que la folie vous semble un état de nature.

Le 19 juin dernier, si quelqu'un m'avait dit : vous allez voir sept à huit millions de Français danser la gigue sur les toits, sur les terrasses, sur les balcons, sur les chemins, sur les places et au sommet des arbres, j'aurais dirigé aussitôt mon informatrice vers une maison d'aliénés.

C'est un être errant. Mon homme ne se serait trompé que sur le chiffre. C'est dix millions de Français qui glapissent de contentement. D'après un savant, il paraîtrait qu'à Paris, à 6 heures du soir, allées du bois de Boulogne, on compte 89.750 bactéries au mètre cube de poussière. Le même homme de science affirme que l'on en trouve 92.725 dans le Métropolitain. Enfin, dans une salle de danse, après un lango, le nombre des bactéries s'élève à 420.000. Tout cela n'est qu'un détail.

Avant vous me rendrez utile, j'ai prié un docteur de monter dans ma voiture et de calculer au mètre cube de poussière le nombre des bactéries du Tour de France.

Muni de ses instruments, le docteur s'installa à mes côtés. Toute la journée, il travailla comme un nègre. La Renault n'était plus une voiture, mais un laboratoire. A l'arrivée à Nice, le docteur m'a dit :

— Vous pouvez téléphoner que le nombre des bacheliers du Tour de France est de 16 à 19 millions par mètre cube d'air !

Ce n'est pas sans motif que je vous livre ces calculs, c'est pour vous faire comprendre l'événement de cette étape. Dix-neuf millions de bacheliers arrivent à faire une substance épaisse, qu'aujourd'hui Bottechia disparaît dans cette poussière.

Mais qu'est devenu Bottechia ? L'Italie est sportive. On le vit bien à la frontière. L'Italie était venue acclamer Bottechia. Bottechia n'était pas là. Ce fut du jeli ! Vingt Italiens arrivèrent non étonnés et même émerveillés de leur dire ce que j'avais fait de Bottechia. Bottechia porte le maillot jaune. Il n'y avait pas de maillot jaune dans la course, et c'est à moi que l'Italie s'en prenait.

Mais quarante-cinq gendarmes étant venus me dégriser, je pus repartir d'un pied tremblant. Néanmoins, le fait subsistait : Bottechia était escamoté.

Pour aller de Toulon à Nice, on passe par Menton. Cela peut vous surprendre. C'est ainsi. On ne trouve jamais de chemins assez longs. On ajouta, aujourd'hui, cent kilomètres à la ligne droite.

A Menton, la séance recommença. On vint voir dans mes poches ce que j'avais fait de Bottechia. Alors, je répondis :

— Il est mort ! Et c'est seulement à la faveur de la consternation que je pus m'échapper. Bottechia n'était pas mort. Il avait changé de maillot. Et pourquoi ? Pour éviter d'être porté en triomphe et de perdre la course.

— Et la figure ? lui demande Belenger. — Bottechia lui répondit : — Avec la poussière, on n'a plus de figure.

Alavoine n'a plus la poisse... L'arrivée d'Alavoine ne fut pas mal non plus. La poisse avait quitté. Il parut le troisième. Il était là, au milieu de la rue, épuisé. Mais il gémit la circulation. Un sergent de ville s'approcha :

— Allons, plus vite ! plus vite ! circulez ! Alavoine sortit un couteau de sa besace, le tendit au représentant de l'autorité et d'une voix sans souffler : — Bien, mon vieux. Tu me tout de suite !... — Albert Londres.

Le vice-amiral Lanxade, préfet maritime de Toulon, est élevé au grade de grand-officier de la Légion d'honneur.

M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, a inauguré hier, à la Malmaison, une remarquable exposition de peintures et pastels de Léon Kaurin, représentant des intérieurs du palais et des paysages du parc.

M. René Renoult, garde des Sceaux, approuva la pleine adhésion du gouvernement aux propositions de la commission, sauf cependant en ce qui touche la non-rétroactivité de la nouvelle loi.

J'approuve pleinement, déclara-t-il, l'extension proposée par la commission de la nouvelle loi aux locaux meublés et aux pensions de famille. Si le texte voté par la Chambre, le Sénat est voté, je l'appuierai devant la Chambre.

NOS ÉCHOS

POUR ET CONTRE

Il y a donc une maison qui restera éternellement à vendre et à louer. En ce temps de crise du logement, c'est, on va dire, assez étrange... Seulement, cette maison est celle de feu Landru... Elle est pourtant très gentille, et bien accueillante, la maison de feu Landru. C'est une vraie villa, et qui pourrait faire le bonheur d'un philosophe. Un idyllique jardin l'entoure. Des arbres frémissants l'ombragent et, dans les ramures, des oiseaux chantent. C'est mieux qu'une chambre — pour un cœur tendre... On conçoit, à la rigueur, qu'un monsieur barbu, ayant une nombreuse famille féminine, hésite un peu à s'installer dans cette douce demeure... L'exposerait à se faire appeler Landru... L'exposerait à un tas de mauvaises plaisanteries...

On comprend aussi, tout compte fait, qu'une demoiselle vivant seule, et sujette aux insomnies, évite d'aller loger dans l'ancien temple du sire de Gambais... La nuit, évidemment, elle aurait peut-être quelques cauchemars... Sans compter que le jour, quand le fourneau de la cuisine fumerait, les voisins pourraient jaser... Mais, en vérité, ce qu'on ne comprend pas, c'est qu'un audacieux homme d'affaires n'ait pas encore songé à profiter de l'occasion exceptionnelle qu'est sûrement, pour qui saura en tirer parti, la villa Landru...

Quoi ?... De tous côtés, aux environs de Paris, on monte des restaurants champêtres, des auberges, et on hésite à créer un restaurant chez Landru — avec spécialité de grillades et de bons petits plats mijotés sur la cendre ?... Ce serait à désespérer de l'initiative française...

Un restaurant Landru s'impose... Sa situation, à deux pas de la délicieuse forêt de Rambouillet, à quelques mètres de la plus jolie école d'agriculture de France, est unique. Les amoureux, tendrement enlacés, roucouleront sous les tonnelles du jardin... Les étrangers défilent pécunies dans la cuisine, devant le fourneau... Et le champagne coulera à flots...

Et quelle joie enseigne à accrocher à la porte du logis : AU BONHEUR DES DAMES Grill-Room... Maurice PRAX.

Aujourd'hui

La flamme du Souvenir sera allumée par les anciens des 87 et 288. H. L. Chambre des députés : Séance à 15 heures (amnistie).

Bonnemare. Au Soldat inconnu : 14 h. 30, athlètes olympiques argentins. Réception de la commission des dames du Comité France-Amérique en l'honneur de plusieurs notabilités chiliennes. Assemblée générale : Amis de la T.S.F., 21 h. 45, rue de Rennes des 74, 274 h. 1. et 22 h. 1. T. 21 h. 20, boulevard de Strasbourg. Amis du 37 h. A. G. 20 h. 30, boulevard de Strasbourg. Amis du 38 h. R. 1. et 69 h. R. 2. 20 h. 45, rue du Capitaine. Le Bureau, 21 h. 30, boulevard de Strasbourg. Amis du 144 h. R. 1. 21 h. 30, Express du Havre, rue Saint-Lazare. Gals de l'Union des arts, en l'honneur de Pelletier Boisy, 14 h. Empire, 41, avenue Wagram.

Fête franco-américaine de la tour Eiffel : Kermesse, dancings, bolle à Purcy. Théâtre de verdure. Sports : Courses au Tremblay. — Les Jeux olympiques : athlétisme, escrime, natation, tir, jeu de balle, etc. — Le tableau des épreuves en 4 pages. Concerts publics : 21 h. squares du Vole et Troussard.

T. 6 F. : Assemblée générale des Amis de la T.S.F., séance hebdomadaire du Radio-Club Garenneville. — Conférence et radio-concert de l'École supérieure des P.T.T. Emissions et radio-concert de la tour Eiffel. — Emissions Radio-Paris (voir au courrier des amateurs).

Un déjeuner à été offert hier par l'ambassadeur d'Angleterre au prince de Galles. A ce déjeuner, qui a eu lieu à l'hôtel de l'ambassade, assistaient, entre autres personnalités, M. Millard. Le prince de Galles a été reçu par le général Wada. Le prince de Galles a été reçu par le général Wada.

Le général Nollet, ministre de la Guerre, a offert, hier, un déjeuner en l'honneur de lord Thomson, ministre de l'Aviation britannique, et de la mission militaire japonaise dirigée par le général Wada.

Assistants à ce repas : MM. Laurent Eym, sous-secrétaire d'Etat à l'Aviation ; P. Flanin, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique ; les attachés militaires de l'Angleterre et du Japon.

Le général Nollet, ministre de la Guerre, a offert, hier, un déjeuner en l'honneur de lord Thomson, ministre de l'Aviation britannique, et de la mission militaire japonaise dirigée par le général Wada.

Assistants à ce repas : MM. Laurent Eym, sous-secrétaire d'Etat à l'Aviation ; P. Flanin, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique ; les attachés militaires de l'Angleterre et du Japon.

Le général Nollet, ministre de la Guerre, a offert, hier, un déjeuner en l'honneur de lord Thomson, ministre de l'Aviation britannique, et de la mission militaire japonaise dirigée par le général Wada.

Assistants à ce repas : MM. Laurent Eym, sous-secrétaire d'Etat à l'Aviation ; P. Flanin, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique ; les attachés militaires de l'Angleterre et du Japon.

Le général Nollet, ministre de la Guerre, a offert, hier, un déjeuner en l'honneur de lord Thomson, ministre de l'Aviation britannique, et de la mission militaire japonaise dirigée par le général Wada.

Assistants à ce repas : MM. Laurent Eym, sous-secrétaire d'Etat à l'Aviation ; P. Flanin, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique ; les attachés militaires de l'Angleterre et du Japon.

Le général Nollet, ministre de la Guerre, a offert, hier, un déjeuner en l'honneur de lord Thomson, ministre de l'Aviation britannique, et de la mission militaire japonaise dirigée par le général Wada.

Assistants à ce repas : MM. Laurent Eym, sous-secrétaire d'Etat à l'Aviation ; P. Flanin, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique ; les attachés militaires de l'Angleterre et du Japon.

N° 32. — Feuilleton du Petit Parisien

LE MARIAGE DE CHONCHON

GRAND ROMAN INÉDIT

TROISIÈME PARTIE

LA BELLE VERTU DES LARMES

III (suite)

Qui n'est que la suite prévue des chapitres précédents

Le chirurgien, avec dextérité, avait pansé la blessure, roulé un bandage... Marc de Flanquerois, pendant ce temps, se réveillait. Il sentait l'autre coup, chez vous... Le sang versé a effacé l'injure, et j'ai aidé, en toute loyauté, le courage dont vous avez magnifiquement fait preuve... Voulez-vous que je vous dise, monsieur, et recevez-le, publiquement, avec mes excuses, l'hommage de ma sincère estime ? Jean Carnoules sourit.

— Oui, monsieur, dit-il, et de grand cœur. Vous m'avez aidé, car le docteur Dartiges n'a eu aucun mérite de la belle sorte que je ne puis vous offrir la dextre.

Les se serrèrent la main gauche, loyalement. Et les deux têtes de Marc intérieurement leur adressant leurs félicitations à Jean Carnoules.

D'Espars le soin de le reconduire chez lui... Dès que nous serons à Paris, je filerai au quartier, où mon devoir m'appelle.

Il se retirèrent, après que les témoins eurent rédigé et signé les procès-verbaux du duel, et ce fut Marc de Flanquerois qui ferma la portière de la voiture, où il avait aidé Jean Carnoules à monter. Les deux hommes, qui se syndiquaient de l'épée venue de l'instinct, instant même où ils pensaient se haïr, se sourirent fraternellement.

Dans le même temps que Jean Carnoules rentrait chez lui, le capitaine des Espérons se trouvait dans un taxi et, bien loin de rejoindre la caserne de la rue Saint-Guillaume, se faisait conduire rue Saint-Guillaume.

Il savait trouver la Thérèse de Villa, au cœur d'un des plus beaux hôtels de la capitale, pour lui présenter les heures de la matinée pour aider Chonchon à supporter mieux les angoisses de l'attente.

Il avait bien promis à la jeune fille de téléphoner le résultat de la rencontre, mais se méfiait, non sans raison, de ce que pourrait produire ce semi mot de bêtise ! Il lança dans le récepteur de l'appareil. Aussi, ayant quelque peu de bêtise à la consigne, « trop tard ! » et bouillait d'impatience. Et un peu d'appréhension, quant à l'accueil qui lui serait fait, se mêlait à son agacement et doublait sa nervosité.

— Avancez donc ! s'écria-t-il tout à coup... en s'adressant, à travers la vitre, au chauffeur... Il ne s'en va pas, votre taxi !

La voiture lui bonne et fournaissait une moyenne fort honorable. Aussi le reproche atteignit-il l'automobiliste dans son amour-propre professionnel.

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

— Attends voir un peu que j'ai dépensé d'essence d'avantage, gronda-t-il, et j'en ai encore de la réserve !

LES SOIRS DU BOIS DE BOULOGNE
L'AVENTURE DE LA JEUNE BONNE
SEMBLE N'AVOIR EXISTÉ
QUE DANS SON IMAGINATION

Le bizarre attentat dont Mlle Marie Thillages, cette jeune bonne luxembourgeoise, prétend avoir été victime au bois de Boulogne, demeure encore à prouver. Le brigadier Foulon et l'inspecteur Piquet, du 1^{er} district, s'occupent de l'enquête, mais il est difficile de faire la lumière sur cette mystérieuse aventure.

Selon Mlle Marie Thillages, dont le témoignage est confirmé par sa sœur Marguerite et leurs oncles, l'oncologue, la jeune domestique aurait été violée, le 3 juillet, à une heure et demie du matin, dans un fourré de l'allée des Fortifications, à la porte Dauphine.

Les quatre jeunes gens avaient passé la nuit à la fête de Neuilly. Ils avaient même, reconnaissant-ils, absorbé de nombreuses consommations. Et pour revenir boulevard Flanin, où demeurent les deux bonnes, ils avaient préféré les ombres du Bois aux avenues encore animées. S'étant assis sur un banc, dans l'obscurité, ils furent interpellés par un agent en tenue. On leur dit de se lever.

Mais les gardiens de la paix de service au bois de Boulogne, dans ces parages, sont peu nombreux. Et pour mieux connaître le coupable, s'il en est un, le commissaire du quartier, M. Cassel, a nommé un inspecteur, M. L. Bouchet, au poste de Dauphine, une confrontation générale. Tous les gardiens de service cette nuit-là furent présentés aux quatre jeunes gens, dont la réponse fut toujours la même.

Nous ne reconnaissons aucun de ces agents !

Aussi les enquêteurs sont-ils très perplexes. D'autant plus que Mlle Marie Thillages, qui s'exprime difficilement dans notre langue, a varié dans ses déclarations. Elle avait prétendu tout d'abord avoir été violée par un agent en tenue, tandis qu'elle prétend maintenant avoir été violée par un agent en civil. D'ailleurs, elle est revenue sur cette affirmation.

Après un court concubinage avec le civil qui l'avait rejoint, l'agent aurait laissé seule la jeune luxembourgeoise la nuit précédente. Elle n'a pu retrouver la source de celle-ci. C'est alors que Mlle Marie Thillages aurait subi les violences du civil, puis après celles de l'agent revenu près d'elle.

Les deux déclarations sont — on le voit — très différentes. De plus, un autre fait a été retenu. A l'heure indiquée par la jeune bonne, une escouade d'agents cyclistes, sous la direction de M. Roté, commissaire de police. Le magistrat est très affirmatif : aucun de ses agents n'est absent de son poste. Il n'a rien entendu et rien d'anormal n'a été remarqué.

LE CARTEL DES SERVICES PUBLICS
AU MINISTRE DES FINANCES

Une délégation du cartel des services publics confédérés, composée de MM. Lenoir, secrétaire de la C.G.T.; Diez, secrétaire du cartel; Baudouin, de la fédération des services publics; et de M. C. Lecomte, président de la fédération des services publics, a été reçue hier, par M. Clément, ministre des Finances.

Les délégués ont entretenu le ministre de la révision générale des traitements et indemnités, prévue par la loi de finances de 1933. Ils ont demandé l'assurance que la constitution de la commission spécialement chargée de cette tâche était en bonne voie.

LE RATTACHEMENT AU METROPOLITAIN
DE LA LIGNE BASTILLE-SUCY-BONNEVILLE

Le conseil municipal, sur le rapport de M. Le Troquer, a adopté un projet de collaboration autorisant l'administration à répondre favorablement à la demande du ministère des Travaux publics tendant à poursuivre l'étude et la mise au point d'un contrat de rattachement entre la compagnie des chemins de fer de l'Est et l'Etat, sur la ligne Paris-Bastille-Sucy-Bonneville.

Le conseil municipal, sur le rapport de M. Le Troquer, a adopté un projet de collaboration autorisant l'administration à répondre favorablement à la demande du ministère des Travaux publics tendant à poursuivre l'étude et la mise au point d'un contrat de rattachement entre la compagnie des chemins de fer de l'Est et l'Etat, sur la ligne Paris-Bastille-Sucy-Bonneville.

L'employée des postes
à retrouver son bon de 1.000 francs

Nous avons signalé, lundi, qu'une employée des postes, Mlle L., avait perdu son bon de 1.000 francs, au lieu de deux bons de 500 francs.

Avant la fin de la semaine, et vérifié son compte, cette dernière s'est empressée de rapporter au bureau le bon de 1.000 francs qui lui avait été remis en excédent.

Une caissière du Métro attaquée
en allant prendre son service

Mme Mathilde Chastelain, demeurant 60, rue de Valenciennes, a été attaquée hier matin à 3 heures, à la station Champigny-Etampes du Métropolitain, où elle était chargée de la caisse. Elle a été blessée à la tête et au bras.

Le coupable, un jeune homme, a été arrêté par les agents. Il est actuellement détenu au poste de la Gare.

Il était temps !

Rue de la Procession, un couple discutait bruyamment, avant-hier soir. Tout à coup, à bout d'arguments, sans doute, l'homme se mit à frapper brutalement sa compagne.

Le valet de tierce l'arrêta.

Mais, aux cris poussés par la malheureuse, deux agents cyclistes accoururent et mirent fin à l'incident.

Le couple a été conduit au poste de la Gare.

Les accidents de la rue

Boulevard de la Villette, Mlle Claire Masson, dix-sept ans, cartonniers, 80, boulevard de la Villette, voulant traverser la chaussée, fut renversée par un taxi. Fracture du crâne.

Saint-Louis, un jeune homme, âgé de 20 ans, a été renversé par un taxi. Fracture du crâne.

COURRIER DES AMATEURS DE S.F. FAISIS DIVERS
A PROPOS DES TRANSMISSIONS ANGLAISES DE CRIS D'ANIMAUX

Une fillette disparaît

La police recherche une fillette de onze ans, Française, habitant chez ses grands-parents, 16, villa du Bel-Air. Envoyée en course dans le quartier, le 3 juillet, dans la soirée, l'enfant a disparu depuis cette date.

Encore une auto volée

Une torpée n° 3179-18, appartenant à M. Albert Sirois, étudiant, 40, boulevard Emile-Auger, a été dérobée devant le domicile de ce dernier. M. Sirois avait pris livraison de la voiture, le matin même.

Chute mortelle

Mme Rosalie Nogues, soixante-quinze ans, est tombée, hier, de sa fenêtre, au cinquième étage, rue de Clignancourt. Mort instantanée.

SEINE

Auto contre taxi

Rue de Valenciennes, au croisement de la rue de Valenciennes et de la rue de Valenciennes, une auto conduite par M. Charles Gentil, 14, boulevard de Valenciennes, a heurté un taxi conduit par M. Ernest Paris, 15, rue de Valenciennes. Les deux véhicules ont été projetés dans l'air.

Un chauffeur qui n'avait pas de permis de conduire, a causé un accident.

Le petit Jean Dulaud, âgé de cinq ans, demeurant chez ses parents, 63, rue de Valenciennes, a été renversé par un taxi. Fracture du crâne.

Quelques heures de voisins

Vers une heure du matin, à proximité de son domicile, avenue de Valenciennes, M. Jean Dulaud, âgé de cinq ans, a été renversé par un taxi. Fracture du crâne.

Le petit Jean Dulaud, âgé de cinq ans, demeurant chez ses parents, 63, rue de Valenciennes, a été renversé par un taxi. Fracture du crâne.

Un cycliste tombe sous un camion

Comme M. Jean Dulaud, vingt-sept ans, demeurant chez ses parents, 63, rue de Valenciennes, a été renversé par un taxi. Fracture du crâne.

Le petit Jean Dulaud, âgé de cinq ans, demeurant chez ses parents, 63, rue de Valenciennes, a été renversé par un taxi. Fracture du crâne.

La vengeance de l'abandonné

Un ouvrier peintre, M. Dulaud, âgé de quarante ans, demeurant à Asnières, abandonné par sa femme, est allé la retrouver à Lyon. Elle a refusé de le recevoir.

Le petit Jean Dulaud, âgé de cinq ans, demeurant chez ses parents, 63, rue de Valenciennes, a été renversé par un taxi. Fracture du crâne.

Un apprenti de quatorze ans disparaît

L'apprenti Henri Mille, quatorze ans, demeurant chez ses parents, 120, rue de Valenciennes, a été renversé par un taxi. Fracture du crâne.

Le petit Jean Dulaud, âgé de cinq ans, demeurant chez ses parents, 63, rue de Valenciennes, a été renversé par un taxi. Fracture du crâne.

Un mari, pendant un instant, a été renversé par un taxi

M. Dulaud, marié, a été renversé par un taxi. Fracture du crâne.

Le petit Jean Dulaud, âgé de cinq ans, demeurant chez ses parents, 63, rue de Valenciennes, a été renversé par un taxi. Fracture du crâne.

Un tramway de la ligne 88

Un tramway de la ligne 88, appartenant à la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, a été renversé par un taxi. Fracture du crâne.

Le petit Jean Dulaud, âgé de cinq ans, demeurant chez ses parents, 63, rue de Valenciennes, a été renversé par un taxi. Fracture du crâne.

Société des Amis de la T. S. F.

La Société des Amis de la T. S. F., a été créée par M. Dulaud, âgé de quarante ans, demeurant à Asnières.

Le petit Jean Dulaud, âgé de cinq ans, demeurant chez ses parents, 63, rue de Valenciennes, a été renversé par un taxi. Fracture du crâne.

LES CONGRÈS

Les ouvriers des P.T.T. ont tenu leur congrès à Paris, sous la présidence de M. Dulaud, âgé de quarante ans, demeurant à Asnières.

Le petit Jean Dulaud, âgé de cinq ans, demeurant chez ses parents, 63, rue de Valenciennes, a été renversé par un taxi. Fracture du crâne.

Un débat sur le recrutement s'est clôturé

Un débat sur le recrutement s'est clôturé par la vote d'un ordre du jour tendant à la réorganisation de la circulation des trains.

Le petit Jean Dulaud, âgé de cinq ans, demeurant chez ses parents, 63, rue de Valenciennes, a été renversé par un taxi. Fracture du crâne.

Coucher dehors lui coûte 3.000 francs

Venu d'une ville du Sud-Ouest pour assister aux Jeux olympiques, un jeune homme de dix-neuf ans, Alfred Lardet, cherchait en vain, aux alentours de la gare d'Est, une chambre d'hôtel à des prix qui variaient de 10 à 20 francs.

Le petit Jean Dulaud, âgé de cinq ans, demeurant chez ses parents, 63, rue de Valenciennes, a été renversé par un taxi. Fracture du crâne.

CONCOURS DU CONSERVATOIRE
OPÉRA ET TRAGÉDIE LYRIQUE

La salle était bondée pour la dernière soirée de concours, qui se déroula sous le signe de l'émotion. Les candidats ont été jugés par un jury composé de MM. Dulaud, âgé de quarante ans, demeurant à Asnières.

Le petit Jean Dulaud, âgé de cinq ans, demeurant chez ses parents, 63, rue de Valenciennes, a été renversé par un taxi. Fracture du crâne.

Grand-Guignol, 2 h. 30 et 8 h. 30, la Nuit de Rasputine

Potinière, 9 h., Jean-Jean, Fleur d'orange, Capucines, 9 h., Potinière et son poulain. Th. des Mathurins, 9 h., Bebel et Quinquin (opérette).

Demain (Th. Fontaine), 9 h., Horrible Volupté.

V. Colombar, 8 h. 45, Au soleil du royaume. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs.

Grand-Guignol, 2 h. 30 et 8 h. 30, la Nuit de Rasputine

Potinière, 9 h., Jean-Jean, Fleur d'orange, Capucines, 9 h., Potinière et son poulain. Th. des Mathurins, 9 h., Bebel et Quinquin (opérette).

Demain (Th. Fontaine), 9 h., Horrible Volupté.

V. Colombar, 8 h. 45, Au soleil du royaume. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs.

Grand-Guignol, 2 h. 30 et 8 h. 30, la Nuit de Rasputine

Potinière, 9 h., Jean-Jean, Fleur d'orange, Capucines, 9 h., Potinière et son poulain. Th. des Mathurins, 9 h., Bebel et Quinquin (opérette).

Demain (Th. Fontaine), 9 h., Horrible Volupté.

V. Colombar, 8 h. 45, Au soleil du royaume. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs.

Grand-Guignol, 2 h. 30 et 8 h. 30, la Nuit de Rasputine

Potinière, 9 h., Jean-Jean, Fleur d'orange, Capucines, 9 h., Potinière et son poulain. Th. des Mathurins, 9 h., Bebel et Quinquin (opérette).

Demain (Th. Fontaine), 9 h., Horrible Volupté.

V. Colombar, 8 h. 45, Au soleil du royaume. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs.

Grand-Guignol, 2 h. 30 et 8 h. 30, la Nuit de Rasputine

Potinière, 9 h., Jean-Jean, Fleur d'orange, Capucines, 9 h., Potinière et son poulain. Th. des Mathurins, 9 h., Bebel et Quinquin (opérette).

Demain (Th. Fontaine), 9 h., Horrible Volupté.

V. Colombar, 8 h. 45, Au soleil du royaume. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs.

Grand-Guignol, 2 h. 30 et 8 h. 30, la Nuit de Rasputine

Potinière, 9 h., Jean-Jean, Fleur d'orange, Capucines, 9 h., Potinière et son poulain. Th. des Mathurins, 9 h., Bebel et Quinquin (opérette).

Demain (Th. Fontaine), 9 h., Horrible Volupté.

V. Colombar, 8 h. 45, Au soleil du royaume. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs.

Grand-Guignol, 2 h. 30 et 8 h. 30, la Nuit de Rasputine

Potinière, 9 h., Jean-Jean, Fleur d'orange, Capucines, 9 h., Potinière et son poulain. Th. des Mathurins, 9 h., Bebel et Quinquin (opérette).

Demain (Th. Fontaine), 9 h., Horrible Volupté.

V. Colombar, 8 h. 45, Au soleil du royaume. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs.

Grand-Guignol, 2 h. 30 et 8 h. 30, la Nuit de Rasputine

Potinière, 9 h., Jean-Jean, Fleur d'orange, Capucines, 9 h., Potinière et son poulain. Th. des Mathurins, 9 h., Bebel et Quinquin (opérette).

Demain (Th. Fontaine), 9 h., Horrible Volupté.

V. Colombar, 8 h. 45, Au soleil du royaume. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs.

Grand-Guignol, 2 h. 30 et 8 h. 30, la Nuit de Rasputine

Potinière, 9 h., Jean-Jean, Fleur d'orange, Capucines, 9 h., Potinière et son poulain. Th. des Mathurins, 9 h., Bebel et Quinquin (opérette).

Demain (Th. Fontaine), 9 h., Horrible Volupté.

V. Colombar, 8 h. 45, Au soleil du royaume. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs.

Grand-Guignol, 2 h. 30 et 8 h. 30, la Nuit de Rasputine

Potinière, 9 h., Jean-Jean, Fleur d'orange, Capucines, 9 h., Potinière et son poulain. Th. des Mathurins, 9 h., Bebel et Quinquin (opérette).

Demain (Th. Fontaine), 9 h., Horrible Volupté.

V. Colombar, 8 h. 45, Au soleil du royaume. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs.

Grand-Guignol, 2 h. 30 et 8 h. 30, la Nuit de Rasputine

Potinière, 9 h., Jean-Jean, Fleur d'orange, Capucines, 9 h., Potinière et son poulain. Th. des Mathurins, 9 h., Bebel et Quinquin (opérette).

Demain (Th. Fontaine), 9 h., Horrible Volupté.

V. Colombar, 8 h. 45, Au soleil du royaume. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs. Th. de la Madeleine, 8 h. 45, Les deux sœurs.

LES PETITES ANNONCES CLASSÉES
UNE PUBLICITÉ ultra-moderne !

Toutes les facilités sont mises à la disposition de nos Annonceurs.

Transmission des annonces par courrier, téléphone, télégraphie, agences dans Paris, la banlieue et les départements.

Parution quotidienne 12 heures après le dépôt des Petites Annonces Classées à l'un quelconque de nos nombreux guichets.

Rubriques spéciales pour chaque branche du commerce, de l'industrie et de toute l'activité sociale.

Tarifs très réduits, étant donné notre tirage de plus de 1.700.000 exemplaires.

75.000 ATHLÈTES défilent à Colombes

Le lancement du javelot

Le 10.000 mètres plat

La sixième et la septième étapes du Tour de France

(Texte et photos des envoyés spéciaux du MIROIR DES SPORTS)

57 Photographies des caricatures de KÉLEN et toutes les actualités sportives

Pendant la période intensive des Jeux olympiques et du Tour de France, c'est-à-dire du 2 au 24 juillet, LE MIROIR DES SPORTS paraît deux fois par semaine

LE MERCREDI et le SAMEDI afin de donner aux événements sportifs toute l'importance qu'ils comportent.

LE MIROIR DES SPORTS est, comme d'habitude, abondamment illustré et les articles sont écrits par ses collaborateurs habituels : Géo André, Gaston Bénac, René Bierre, J. Cézembre, Victor Chapin, E.-C. Drigny, André Glarner, Gabriel Hanot, R. Lagarde, R. Peyronnet de Torres, André Reuze, Jean Samazeuilh, etc., etc.

POUR ACQUERIR UNE ORTHOGRAPHE CORRECTE

La chaleur congestionne et affaiblit. — Dangers des accidents circulatoires. — Vous devez rectifier votre sang.

En été, le moindre refroidissement est extrêmement pénible, car on n'est pas habitué à y résister. Aussi la saison est-elle vraiment mauvaise pour les arthritiques, goutteux et rhumatisants chez qui elle ramène souvent une poussée articulaire, des crises de rhumatisme, ou une poussée de la goutte. D'autre part, la chaleur congestionne violemment le cerveau, et les artères sclérosées sont plus que jamais menacées de congestion cérébrale. Le sang circule péniblement dans les veines ; les varices se développent, les hémorroïdes se déclarent, les maux de jambes interminables. Les femmes qui traversent la dure période de retour d'âge sont gravement exposées aux redoutables accidents amenés par les troubles sanguins. De même, la chaleur est tout à fait préjudiciable aux personnes souffrant de varices situées à l'extrémité du tube digestif. On bien encore, le sang se porte sur le cœur, d'où recrudescence des maladies de cœur de toutes sortes, et guère rapidement guérissables.

Le remède à tout cela est simple : la cure de sang. Elle consiste à purifier le sang, à le débarrasser de toutes les impuretés qui le chargent, à le rendre plus fluide, plus riche en globules rouges, à le débarrasser de toutes les impuretés qui le chargent, à le rendre plus fluide, plus riche en globules rouges, à le débarrasser de toutes les impuretés qui le chargent, à le rendre plus fluide, plus riche en globules rouges.

LE JOURNAL DES TIRES

31, rue Richelieu — PARIS (1^{re})

Le public deux fois par mois tous les tirages en cours. Remboursements au pair. Lots non réclamés de toutes les valeurs à lots. Abonnement, 40 francs. Etr. : 45 fr. Cheques postaux, 417-36.

VILLEGIATURES

Tous ceux qui désirent louer pour la saison d'été une propriété ou un appartement meublé à la campagne ou au bord de la mer peuvent consulter gratuitement dans les 22 Offices des P. O. P., la liste des villas, appartements ou chambres meublées à louer pour la saison.

PUBLIC OFFICES-PARISIENS
Siège social 170, boulevard Saint-Germain
Notice sur demande

CHAMPAGNE MERCIER

Depôt : 8, rue de Valenciennes, Paris

si vous voulez que vos enfants soient sains, forts, vigoureux et réfractaires aux maladies, faites usage de la Lotion Hygiénique Végéto-Marine de J. L. MORREAU.

Aide à la Nature

Le lait maternel appartient à l'enfant. Il n'est pas de maman connaissant les périls d'un sevrage prématuré qui ne veuille lui assurer cette nourriture indispensable à son bon développement.

L'Omvaltine favorise la sécrétion lactée et soutient énergiquement les forces de la mère soumise à l'épreuve de la maternité. Car, extraite du lait d'or, du lait, du jaune d'œuf aromatisée de cacao, l'Omvaltine renferme tous les éléments actifs, puissamment nutritifs, fortifiants et stimulants de ces substances.

MAMANS

si vous voulez que vos enfants soient sains, forts, vigoureux et réfractaires aux maladies, faites usage de la Lotion Hygiénique Végéto-Marine de J. L. MORREAU.

LE JOURNAL DES TIRES

31, rue Richelieu — PARIS (1^{re})

Le public deux fois par mois tous les tirages en cours. Remboursements au pair. Lots non réclamés de toutes les valeurs à lots. Abonnement, 40 francs. Etr. : 45 fr. Cheques postaux, 417-36.

VILLEGIATURES

Tous ceux qui désirent louer pour la saison d'été une propriété ou un appartement meublé à la campagne ou au bord de la mer peuvent consulter gratuitement dans les 22 Offices des P. O. P., la liste des villas, appartements ou chambres meublées à louer pour la saison.

PUBLIC OFFICES-PARISIENS
Siège social 170, boulevard Saint-Germain
Notice sur demande

CHAMPAGNE MERCIER

Depôt : 8, rue de Valenciennes, Paris

si vous voulez que vos enfants soient sains, forts, vigoureux et réfractaires aux maladies, faites usage de la Lotion Hygiénique Végéto-Marine de J. L. MORREAU.

Le Petit Parisien
PETITES ANNONCES CLASSÉES
TARIF

Offres d'emplois. Bureau de placement. Chèques, chèques, chèques. Offres d'emplois. Bureau de placement. Chèques, chèques, chèques.

Offres d'emplois. Bureau de placement. Chèques, chèques, chèques. Offres d'emplois. Bureau de placement. Chèques, chèques, chèques.

Offres d'emplois. Bureau de placement. Chèques, chèques, chèques. Offres d'emplois. Bureau de placement. Chèques, chèques, chèques.

Offres d'emplois. Bureau de placement. Chèques, chèques, chèques. Offres d'emplois. Bureau de placement. Chèques, chèques, chèques.

Offres d'emplois. Bureau de placement. Chèques, chèques, chèques. Offres d'emplois. Bureau de placement. Chèques, chèques, chèques.

Offres d'emplois. Bureau de placement. Chèques, chèques, chèques. Offres d'emplois. Bureau de placement. Chèques, chèques, chèques.

Offres d'emplois. Bureau de placement. Chèques, chèques, chèques. Offres d'emplois. Bureau de placement. Chèques, chèques, chèques.

Offres d'emplois. Bureau de placement. Chèques, chèques, chèques. Offres d'emplois. Bureau de placement. Chèques, chèques, chèques.

Offres d'emplois. Bureau de placement. Chèques, chèques, chèques. Offres d'emplois. Bureau de placement. Chèques, chèques, chèques.

BULLETIN COMMERCIAL
CRIEE DES VIANDES (Halles Centrales).
Le kilo, bœuf : aloyau, 8.50 à 13.80 ; train, 8.50 à 13.80 ; côtes, 8.50 à 13.80 ; poitrine, 8.50 à 13.80 ; pied, 8.50 à 13.80 ; queue, 8.50 à 13.80 ; tête, 8.50 à 13.80 ; os, 8.50 à 13.80 ; etc.

Le Petit Parisien
DIRECTION & ADMINISTRATION
16-20-22, rue d'Enghien, Paris (10^e)

Le Petit Parisien
ABONNEMENTS
3 mois 24 fr. 6 mois 46 fr. 1 an 88 fr.

Le Petit Parisien
DIRECTION & ADMINISTRATION
16-20-22, rue d'Enghien, Paris (10^e)

Le Petit Parisien
ABONNEMENTS
3 mois 24 fr. 6 mois 46 fr. 1 an 88 fr.

Le Petit Parisien
DIRECTION & ADMINISTRATION
16-20-22, rue d'Enghien, Paris (10^e)

Le Petit Parisien
ABONNEMENTS
3 mois 24 fr. 6 mois 46 fr. 1 an 88 fr.

Le Petit Parisien
DIRECTION & ADMINISTRATION
16-20-22, rue d'Enghien, Paris (10^e)

Le Petit Parisien
ABONNEMENTS
3 mois 24 fr. 6 mois 46 fr. 1 an 88 fr.

DELOSO

TYPE SPÉCIAL VERT

LA PREMIÈRE GRANDE MARQUE D'ANIS

DOIT SON IMMENSE SUCCÈS
A SES REMARQUABLES QUALITÉS

DELOSO

est distillé, donc absolument sain

La distillation supprimant toute impureté donne
à cet admirable produit le maximum de perfection

Un choix sévère des Plantes et des
Alcools qui le composent, leur savant
dosage, apportent à

DELOSO

UN BOUQUET UNIQUE
& DES QUALITÉS APERITIVES
INCOMPARABLES

Reclamez un

DELOSO

TYPE SPÉCIAL VERT

Dégustez-le en connaisseur et
vous lui resterez fidèle à jamais.

Pour bien apprécier la finesse de goût
du DELOSO, type spécial vert,
vous devez le consommer seul, sans
y ajouter d'autre produit.

Établissements DELOSO
ALFORTVILLE
(Seine)

JE VOUS TIRERAI D'EMBARRAS

Consultations 10 fr. Tous sujets. Consultations par correspondance : 20 fr.
PROCES, SEPARATIONS, ENQUÊTES, RECHERCHES, LOYERS, REDACTION D'ACTES, LIQUIDA-
TIONS, SUCCESSIONS, SOCIÉTÉS, BÉNÉFICES DE GUERRE, RÉHABILITATIONS, RECOURS, REVENUS
J. DUCLOS, 78, rue Turbigo, PARIS (Corresp. tous pays) Tél. : ARCHIVES 38-88

Salles de Ventes Augustin

9, RUE ROY, PARIS angle de la rue Laborde (8^e)

OCCASIONS
A CREDIT

UNE RÉVOLUTION
DANS
L'AMEUBLEMENT

Choix considérable de Marchandises neuves et usagées, des plus
simples aux plus luxueuses, soigneusement choisies sur notre
expertise et constituant toutes par leur prix de véritables occasions.
Possibilité de les acquérir à Crédit au même prix qu'au comptant,
en profitant des mêmes avantages, sans restriction ni réserve.

SALLE A MANGER genre moderne,
chêne et bois divers avec sculptures :
1 buffet argentier, 1 table à allonges,
6 chaises.
1^{er} exemplaire..... 440.-
Le solde 11 versements à 40.-

CHAMBRE A COUCHER
style Louis XVI, vernis
citron ondulé et bronze
noir : 1 armoire à glaces,
1 lit de milieu, 1 table
de nuit.
1^{er} exemplaire..... 440.-
Le solde 11 versements à 40.-

CHAMBRE A COUCHER
style Directoire, tapis
d'or, bois divers avec sculptures :
1 armoire à glaces, 1 lit
à poutres, 1 table de nuit,
1 table de chevet.
1^{er} exemplaire..... 550.-
Le solde 11 versements à 50.-

SALLE A MANGER genre moderne,
chêne et bois divers avec sculptures :
1 buffet, 1 table à allonges, 6 chaises.
1^{er} exemplaire..... 450.-
Le solde 11 versements à 40.-

SALON BERGÈRE
3 coussins tendus soieries, 1 canapé, 5 fauteuils,
6 chaises, 1^{er} exemplaire..... 495.-
Le solde 11 versements à 40.-

FERME le DIMANCHE

NOUVELLE MALADIE L'HYPERACIDITÉ GÉNÉRALE

Bien moderne, elle a surgi depuis peu
d'années. Ses symptômes, tels qu'es-
tomac acide, constipation, sont peu
graves au début, mais quand on
les néglige, ils peuvent aboutir à
nombre d'autres maux.

Nos cellules, notre chair, nos os sont formés
par deux éléments, contraires, acide et base,
représentant les éléments mâle et femelle qui
doivent se combiner en se neutralisant. C'est
l'état neutre qui constitue le calme, l'harmonie,
en un mot la santé. L'acide, plus volage, tente
fréquentement de se libérer de cette union, il
s'échappe sur divers points en y apportant des
troubles, dont les principaux sont les suivants :
estomac atteint d'hyperacidité corrosive, pou-
vant provoquer à la longue une ulcération ;
cependant, l'acidité gagne le haut du tube di-
gestif jusqu'à la bouche, les dents se recou-
vrent de bords de tartre qui se développent à
leur aise dans un milieu acide. Le sang de la
tête à son albumine coagulée par l'acidité,
avec migraines, insomnies, troubles de l'ouïe,
etc. Un désordre analogue descend dans l'in-
testin, où l'acidité favorise le développement
des couches membraneuses de l'intestin, la
partie albumineuse ou féculente des ali-
ments est coagulée par l'acidité en formant des
grumeaux (starch-balls), sorte de petites bou-
les qui obstruent l'estomac, bouchent l'intes-
tin et peuvent occasionner l'appendicite. La
constipation s'établit, de même que l'arthri-
tisme, goutte, rhumatismes, arthérosclérose,
qui ne sont autre chose que des dépôts d'acide
urique, la phosphaturie est une déperdition
d'acide phosphorique, lequel, au lieu de rester
à la base qui lui a désigné la nature, s'échappe
et va former des sels inutiles à l'organisme,
qui se déminéralise et s'affaiblit aux points de
vue nerveux et musculaire. Des calculs se
forment dans le foie, dans les reins, dans les
yeux même, sous l'influence coagulante de
l'acidité.

Un tel état de choses, qui est un nouveau re-
mède, et la Poudre antiscid PERRAUD établit
la neutralité, le bien-être, le bon fonctionne-
ment, la guérison.

Ainsi donc, lorsque vous vous sentirez à l'es-
tomac des aigreurs, des flatulences, des éructa-
tions, des nausées, quand à l'intestin vous aurez
des ballonnements, des aigreurs, constipation,
quand vous éprouverez des brûlements
d'urine, grâviers, dépôts, c'est qu'il y a quel-
que acidité sous roche et vous devez prendre
ma Poudre, d'auteurs agréables au goût et sans
trace de toxique.

Lorsque, sans être positivement malade,
vous ne vous sentez pas dans votre assiette,
lorsque votre caractère s'aigrit, c'est que l'albu-
mine de votre sang est en partie coagulée
par l'acidité, prenez ma Poudre et vous vous
sentirez renaitre à la vie agréable et active.

C'est le vrai remède contre les boutons et
maladies de peau, qui sont causés par l'acidité
de la sueur. Enfin, suprême bienfait, ma Poudre
guérit le cancer au début.

Il y aurait beaucoup à dire sur la Poudre
antiscid, mais ma brochure « La Pharmacie du
foyer », qui traite cette importante question,
est envoyée sur simple demande.

Le paquet de cette bonne Poudre antiscid
PERRAUD coûte 5 fr. 50 à mon laboratoire ou
chez votre pharmacien, franco contre mandat
de 6 fr. 20. La cure normale de six paquets
coûte 30 fr. 50, franco contre mandat de 32 fr. 50.

BENOIST PERRAUD
(Section 103 F, rue de l'Odéon, 15, Paris (6^e))

VENTE au Palais, Paris, le 19 juillet 1924, à 2 h.
PROPRIÉTÉ A PANTIN (SEINE)
15, rue Rouget-de-l'Isle. Libre location. Cont. 100 m.
env. M. à p. : 5.000 fr. S'adr. M. Maurice Vernier,
Sénat, Forêt, avoué à Paris ; Mancau, not. Pantin.

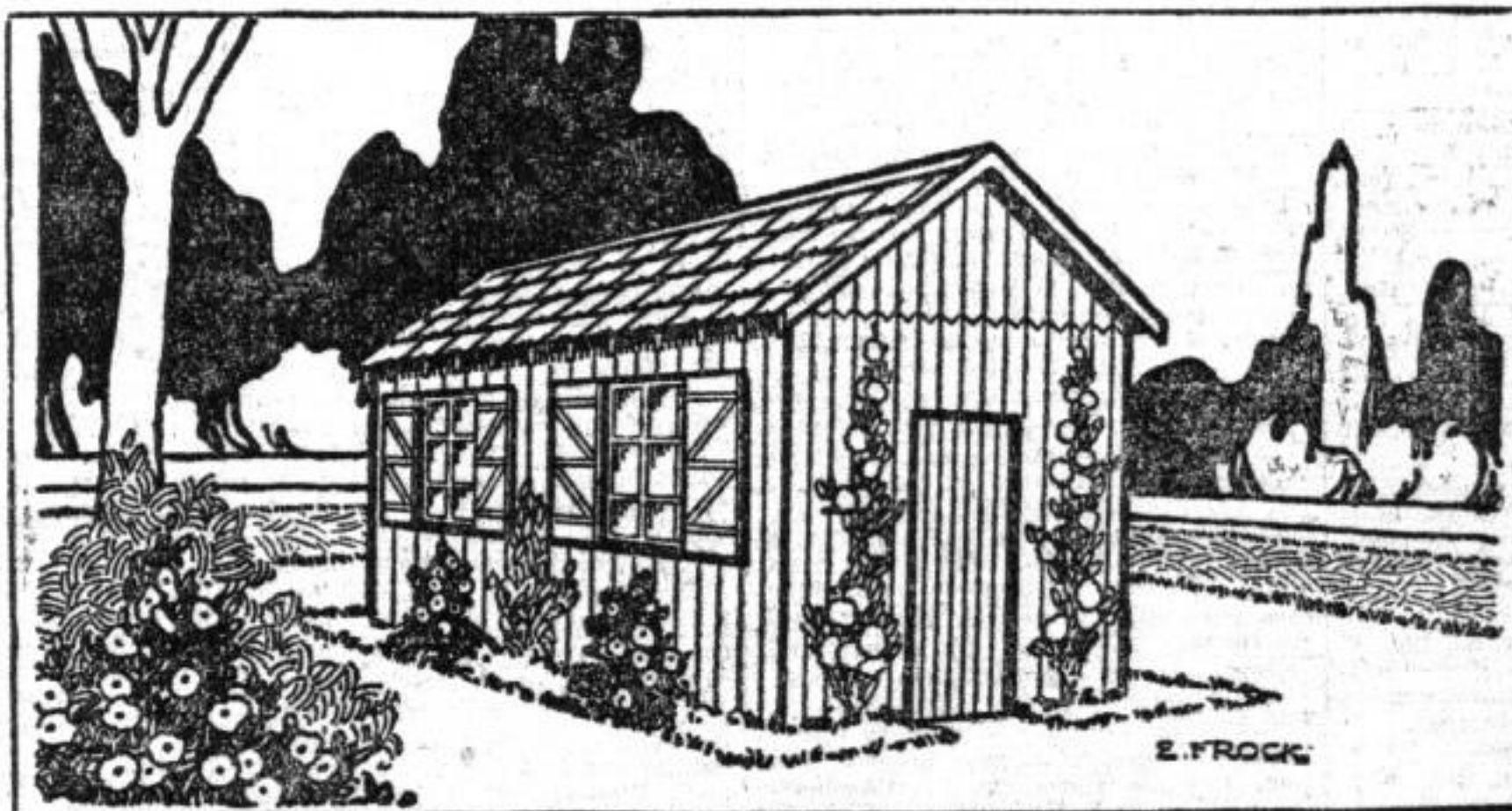
VENTE le 17 juillet 1924, à 2 h., étude M. Benoist,
notaire à Paris, 66, place de la République :
Fonds de **IMPRIMERIE** à Paris
commerce d'imprimerie, 66, rue du
Faubourg-Saint-Martin, M. à p. : 5.000 fr. S'adresser
M. Benoist, not. ; M. Dallery, avoué, 49, rue Ste-Anne.

Maison rue Sadi-Carnot, 58, libre, à **BAGNOLET**
Terrain 130^m, sent. Vauquary, libre, à Adj. étude M. Robillard,
M. à p. : 20.000 fr. 4.000 fr. A adj. étude M. Robillard,
not. à Montreuil (Seine), lundi 21 juillet, 13 heures.

MAISONS EN BOIS

CLEFS EN MAINS depuis 1.900

Facilités
de
paiement



Facilités
de
paiement

Type d'une maison de 2 pièces **2.790 frs**
NOUVEAUX MODÈLES 1924 VISIBLES :
EXPOSITION PERMANENTE :
Établissements

D. & N. ROLLAND FRÈRES

Société Anonyme au capital de six millions

193, Avenue du Général-Michel-Bizot, PARIS (Métro : Vincennes)

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE



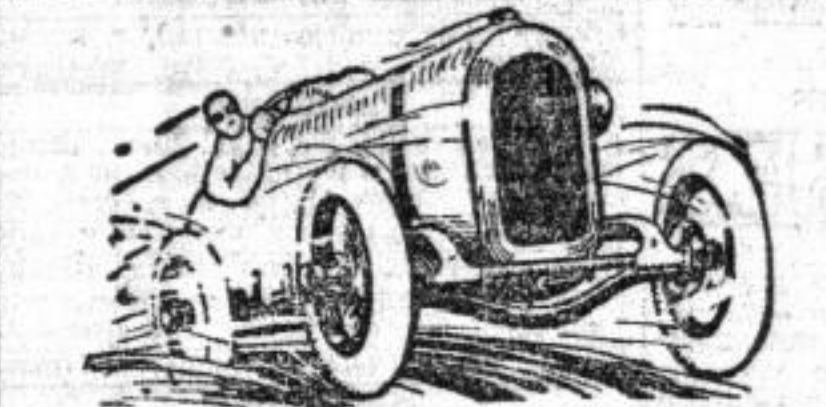
LE JARDIN CLOS
DE CHRISTOBEL
ROMAN DE
FLORENCE BARCLAY

LA PLUS CHARMANTE LECTURE
POUR CE BEL ÉTÉ

COMMENCE AUJOURD'HUI
A PARAÎTRE DANS
LE
PETIT ÉCHO
DE LA
MODE



UN AN DE CREDIT - DEUX ANS DE GARANTIE
Représentants demandés. Cat. franco sur demande



Vous aimez les grandes randonnées,
Les bonnes promenades en automobile,
Demandez au

Carburateur ZENITH
le soin d'alimenter votre moteur.

Vous ne connaissez plus d'ennuis, car
vous aurez une alimentation tellement sûre
que vous oublierez votre carburateur pour
vous consacrer simplement à la conduite
de votre voiture et jouir pleinement des
plaisirs du tourisme.

En France, sur route, dans le Grand Prix
d'endurance des 24 heures, au Mans, six
voitures, sur les quatorze classiques, avaient
conlié leur chance au carburateur Zenith.
En Italie, dans le Grand Prix de la Nitt,
concours d'endurance de 24 heures, dis-
puté sur l'autodrome de Monza, une voi-
ture Nag, munie du carburateur Zenith,
totalisa dans les 24 heures 2.582 km. 742,
ce qui représente la plus grande distance
parcourue à une moyenne horaire de
107 km. 612.

Les professionnels donnent la préférence
au carburateur Zenith, car ils connaissent
bien les qualités qu'il donne aux moteurs.
Les amateurs, en foule, l'adoptent, et le
carburateur Zenith est fier à juste titre
d'avoir 5 millions d'appareils en usage
dans le monde entier.

Faites passer par votre garagiste un car-
burateur Zenith sur votre voiture ; vous le
trouverez dans toutes les bonnes maisons.
Si vous avez une difficulté quelconque,
n'hésitez pas à nous consulter. Nous vous
répondrons par retour du courrier en vous
donnant le conseil que vous souhaitez avoir.

Société du Carburateur ZENITH

51, chemin Feuillat, à Lyon.

15, rue du Débarcadère, à Paris.



GIBIER VIVANT HONGROIS

Livres, perdrix, faisans, etc.. Notre directeur se
rendra en France pour y établir notre agence.
Si vous vous y intéressez, écrivez s. v. p. :
« GIBIER » Rudolf Mosse
Budapest-Podmaniczky, n. 49 (Hongrie)

HERNIE UN NOUVEAU BANDAGE

établi sur des principes inédits et donnant aux
hernieux, sans aucune gêne, l'absolue sécurité,
vient d'être tout récemment breveté s. g. d. g. par
les **Doct. D. L. BARRÈRE, Le NÉO BARRÈRE**
aujourd'hui, à double traction, n'est pas un ancien
modèle modifié ; c'est un bandage entièrement
nouveau, très sérieusement étudié et expérimenté.
Il constitue le plus important perfectionnement
apporté depuis 30 ans au traitement scientifique
des hernies... Notice et essais gratuits aux **Doct. D. L. BARRÈRE, 3, B. du Palais Paris, Succursales :**
59, R. de Châteaudun et 1, A. Philippe-Auguste,
80 Succursales ou Dépôts, en France et à l'Étranger.

A CREDIT

Superbes FUSILS DE CHASSE et PISTOLETS automatiques



N° 7018, FUSIL TOP-
LEVER double verrou, cli-
entre les chiens, canon bronze devant
bois, choke véritable pyroxylé... 550.-
Payable 55 francs 12 mois
à la commande



N° 914, FUSIL à 2 coups HAMMERLESS
genre Anson, fermeture triple verrou, canon
acier bronzé noir choke et 12 choke devant à poussoir
éprouvé pour toutes les poudres pyroxylées... 760.-
Payable 80 francs 13 mois
à la commande

Pour recevoir de suite un de ces superbes Fusils de chasse d'éprouver cette annonce joindre un mandat carte, désigner le
modèle choisi, et adresser le tout à
M. Henri WEIL 11, rue Franklin, PARIS (16^e Arrond.)
DÉMARCHE CATALOGUES : Amateurs, Libraires, Machines à coudre, Armes, Chauffage, Plumes, Instruments de musique, Photographes

PHOSCAO

Exquis déjeuner
Puissant reconstituant
Aliment idéal conseillé par les médecins
aux anémiques, aux convalescents, aux
vieillards et à ceux qui souffrent de
l'estomac ou qui digèrent difficilement

ENVOI GRATUIT D'UN ÉCHANTILLON

Administration
12, Rue de la Tour-des-Dames
PARIS



Pour 10 fr. par an, abonnez-vous au Journal
LE BOURSIER 24, rue du
4-Septembre, Paris (2^e), qui
vous donnera gratuitement les renseigne-
ments que vous désirerez sur toutes valeurs
et vous fera le service de ses informations
rapides.

A CRÉDIT
Routière complète 430^{fr}
26 Sous par Jour
FABRICATION SUPÉRIEURE
Nombres Modèles Hommes & Dames
PRIMOR 6, Rue de la Bourse : PARIS (2^e)

Garantie 3 Ans
CATALOGUE SUR DEMANDE
PRIMOR 6, Rue de la Bourse : PARIS (2^e)

LE TOUR DE FRANCE

a toujours permis aux bicyclettes

ARMOR

de mettre en valeur leurs qualités

1910 - Isolés, 1^{er} et 2^e du classement gé-
néral, gagnant 13 étapes.
1912 - Groupés, 2^e et 5^e du classement
général, gagnant 5 étapes.
1923 - 2^e du classement général (3^e caté-
g.) - 5^e du classement général (1^{re} caté-
g.)
ET TOUJOURS SANS LE MOINDRE ACCIDENT
DE MACHINE



ARMOR, type TOUR DE FRANCE

Catalogue : 53 - sur demande à ARMOR,
23, avenue Trudaine, à PARIS, ou aux
Agents de la marque

Vous qui souffrez de l'
estomac, l'examen
aux Rayons X
montrera votre
lésion et vous permettra de guérir rapidement.
Docteur spécialiste, 14, rue Maubeuge, Paris, tel. 12-146

MACHINES À TRICOTER

Etabli DOUCHET, 12, Bd des Batignolles, Paris

GUERISON RAPIDE ET CERTAINE

des « Diabètes Varicelleux »

par l'EMPLATRE JAPONAIS
La boîte de 4 emplâtres pour une
cure, 20 fr. 50 franco contre mandat ou
21 fr. 50 contre remboursement avec
la bande hygiénique spéciale, qui est
indispensable pour l'ulcère varicelleux
5 francs en plus, soit 27 fr. 50 contre
remboursement. Laboratoire FLEP HUYON,
91, av. Secrétan, Paris. Dépôt 1^{er} pharmacies

Si vous
avez des
punaises
envoie procé-
de pour les
détruire en
10 MINUTES

M. ANGELIAUME, 47,
rue Colbert à Tours

PARIS, HENRI, imprimeur-gérant, 18, r. d'Enghien

Les USINES NATIONALES de LITERIE

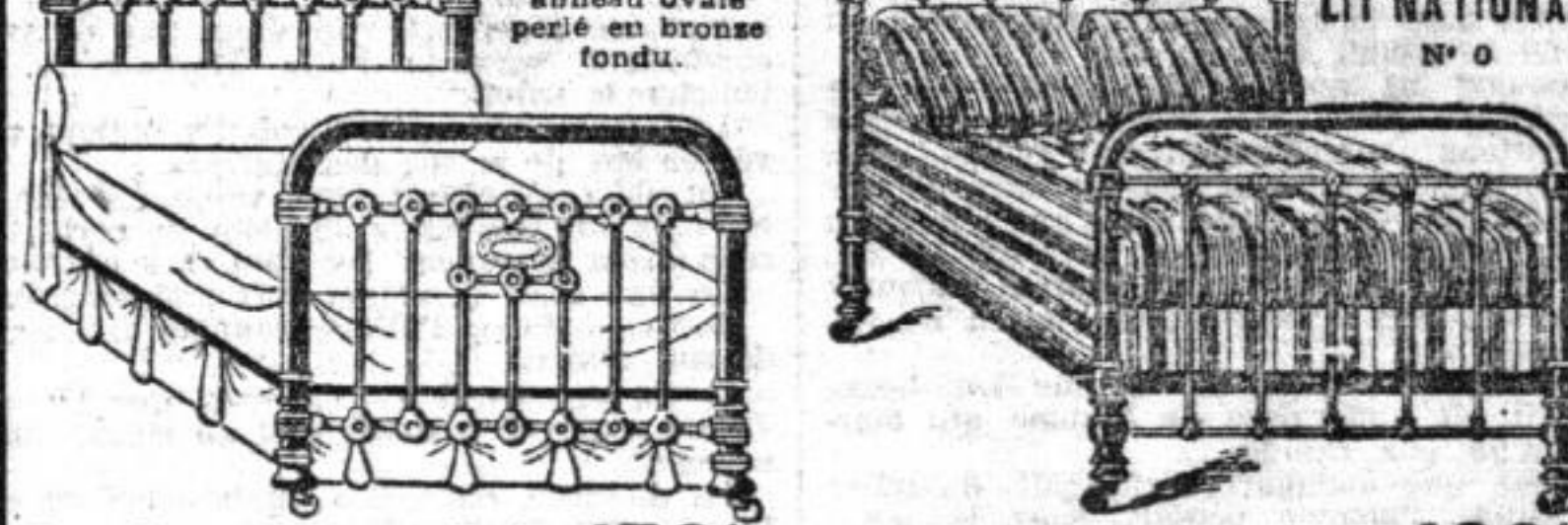
33, Grande Rue ; 7, Rue Baudin et 2, Rue de Pantin. Le PRÉ-ST-GERVAIS (Seine)

Supprimant l'intermédiaire.
5 MAISONS DE VENTE à PARIS (seulement)

125, Rue Lecourbe (XV^e), Nord-Sud ; VALOIRAN ; 26, Avenue Trudaine (IX^e) ; Métro : VALOIRAN ;
29, Rue du Buisson-S'-Louis (IX^e) ; Métro : VALOIRAN ; 74, Rue de la Roquette (XI^e) ; Métro : BASTILLE ;
29, Boul' de la Villette (X^e), Métro : BELLEVILLE

Actuellement **GRANDE VENTE RECLAME**

LE LIT NATIONAL N° 14 LIT NATIONAL N° 0



Complet avec toute sa literie, 179 fr.
pour 2 personnes.....

Complet avec toute sa literie, 139 fr.
pour 2 personnes.....

Envoyez-nous votre adresse, vous recevrez GRATUITEMENT
notre nouveau CATALOGUE ILLUSTRE EN COULEUR avec toutes
les indications sur les baisses de prix

R. C. 243-148